

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION NATIONALE
DE LA PLANIFICATION
(DNP)

DIRECTION NATIONALE DE LA
STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE
(DNSI)

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
DU MALI EN 2000
ET PERSPECTIVES POUR 2001

Avril 2001

Sommaire

Introduction

La stratégie de réforme adoptée par le Mali pour la période 1999-2001 se fonde sur les résultats positifs réalisés au cours des quatre dernières années et devrait continuer à améliorer la compétitivité qui a suivi la dévaluation du franc CFA. Cette stratégie, formulée dans le contexte du renforcement de l'intégration et de l'harmonisation régionales, vise à :

1. promouvoir une croissance économique forte et durable ;
2. réduire la pauvreté, dans le but de relever le niveau de vie de la population à long terme et;
3. assurer la viabilité financière à moyen terme.

Outre la poursuite du rééquilibrage budgétaire, elle place la mise en valeur des ressources humaines et la maîtrise de la croissance démographique au centre des efforts de développement du Gouvernement et accorde une importance toute particulière aux réformes structurelles, indispensables pour donner davantage de souplesse à l'économie et diversifier la production et les exportations.

La mise en œuvre effective de cette stratégie devrait permettre au Mali :

- a) de réaliser un taux de croissance du PIB réel de l'ordre de 5% par an sur la période 1999-2001 ;
- b) de ramener l'inflation, sur la base du déflateur du PIB, à un niveau inférieur à 3 % à partir de 1999 ;
- c) et de réduire le déficit extérieur courant de la balance des paiements (hors transferts officiels) à moins de 9 % du PIB d'ici 2001.

L'évolution de la conjoncture économique et financière au Mali durant l'année 2000, résulte à la fois de ce contexte macro-économique et des retombées de l'environnement mondial sur l'économie nationale .

L'économie mondiale a connu en 2000 une accélération de sa croissance qui est passé de 3,3% en 1999 à 4,8%. Ce chiffre est en hausse de 0,4 point par rapport à la prévision initiale du FMI. Cette performance s'explique par les bons résultats enregistrés par l'activité aux États-Unis, ce pays constituant la locomotive de l'économie mondiale. La reprise a concerné aussi bien les pays développés que ceux en développement. Une analyse de l'indicateur de l'activité montre une croissance beaucoup plus rapide dans les pays en développement, 5,6% en 2000 contre un niveau de 3,9% dans les pays développés. Dans ce premier groupe de pays, c'est surtout l'Asie qui mène le train de la croissance avec un taux de 6,7% ; la progression de l'économie y a dépassé les attentes. En Afrique , la situation a été caractérisée par un gain de 1,2% sur le taux de croissance de 1999 qui se situait à 2,2%. Tandis que dans les pays de l'UEMOA l'activité a été moins importante comparativement à 1999 ; là elle est en recul d'un point et se situerait à 2,2%.

Ainsi, s'agissant de l'économie malienne, les taux de croissance pour 1998 et 1999 ont été respectivement de 4,9 % et 6,6 %. Cette croissance économique s'est effectuée dans un contexte de tension inflationniste en 1998. Le phénomène s'est inversé en 1999 avec une baisse sensible des prix à la consommation suite aux productions records de céréales. Le taux d'inflation au regard du déflateur du PIB qui était de 0,9 % en 1997 et 6,7 % en 1998 a été de -1,4%. En 2000, sous l'impulsion de la production vivrière la croissance économique devrait atteindre **4,3 %** avec un déflateur du PIB limité à **1,2 %**.

Quant à l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour Bamako, il a été de 103,0% en décembre 2000, contre 103,1% en septembre de la même année, soit une diminution de 0,1%. Au mois de décembre 1999, il atteignait 100,5% soit une inflation cumulée de 2,5% constatée en un an.

En matière de finances publiques, le solde global, dons inclus et avant moratoire de paiement, s'est établi à -67,6 milliards F CFA à fin décembre 2000, contre -61,5 milliards une année plus tôt.

S'agissant des échanges avec l'extérieur, le déficit des transactions courantes s'est réduit entre 1996 et 1997 en passant respectivement de 133,4 milliards F CFA à 104,2 milliards. Il est passé à 122,8 milliards en 1998, à 155,8 milliards en 1999. En 2000, le déficit prévisionnel de la balance courante serait de 133,9 milliards de F.CFA, soit 7,6% du PIB.

L'évolution de la situation en 2000, sur la base des données provisoires arrêtées à cette date, comparée à celle à fin septembre 2000, est marquée par :

- une hausse sensible des avoirs extérieurs nets (+16,4 milliard de F CFA soit 14,5%);
- une diminution du crédit intérieur (-28,4 milliards de F CFA soit -10,5%) ;
- un baisse de la masse monétaire (-21,8 milliards de F CFA ou -5,7%).

La position créditrice nette du gouvernement (PNG) est assortie à -37,205 milliards de F CFA en fin décembre 2000 contre -5,860 milliards de F CFA trois mois auparavant, soit une augmentation de 31,3 milliards de F CFA, en liaison avec un accroissement des créances sur les banques commerciales.

Au 31 Décembre 2000, l'encours de la dette publique à moyen et long terme est estimé à 1.701,6 milliards de F CFA dont: 1 232 milliards de F CFA au titre de la dette multilatérale (soit environ 72,40 %) et 469.,6 milliards de FCFA pour la dette bilatérale (soit environ 27,60 %)

Le service de la dette réglé au 31 décembre 2000 est estimé à 57,5 milliards de Francs CFA (dont: principal = 43,7 milliards de Francs CFA et intérêts = 13,8 milliards de francs CFA. Il n'y a pas de montant rééchelonné ni de service sous moratoire.

I. Environnement économique international

Durant les premiers mois de l'année 2000, les prévisions macroéconomiques laissaient apparaître une année 2000 qui se présentait sous de meilleures auspices. En effet, l'environnement économique international était marqué par la confirmation d'une croissance forte aux États-Unis et d'une accélération de la reprise de la production industrielle dans la zone euro ainsi qu'au Japon. Ces évolutions confortaient les prévisions de croissance mondiale pour 2000, revue par le Fonds Monétaire International à la hausse à 4,2% contre 3,3% en 1999 et 4,1% en 1998.

Malgré cet environnement favorable caractérisé par l'accélération de la croissance de l'économie mondiale amorcée en 1999, les perspectives économiques des pays membres de l'UEMOA suscitaient de fortes inquiétudes. Le cadre macro économique de l'Union prévoyait pour la troisième année consécutive un ralentissement de l'activité économique, une détérioration des finances publiques et ce, dans un contexte de déprime des cours des produits de base et d'inflation des prix du pétrole.

1. La conjoncture économique

L'économie mondiale a connu en 2000 une accélération de sa croissance qui est passé de 3,3% en 1999 à 4,8%. Ce chiffre est en hausse de 0,4 point par rapport à la prévision initiale du FMI. Cette performance s'explique par les bons résultats enregistrés par l'activité aux États-Unis, ce pays constituant la locomotive de l'économie mondiale. La reprise a concerné aussi bien les pays développés que ceux en développement. Une analyse de l'indicateur de l'activité montre une croissance beaucoup plus rapide dans les pays en développement, 5,6% en 2000 contre un niveau de 3,9% dans les pays développés. Dans ce premier groupe de pays, c'est surtout l'Asie qui mène le train de la croissance avec un taux de 6,7% ; la progression de l'économie y a dépassé les attentes. En Afrique, la situation a été caractérisée par un gain de 1,2% sur le taux de croissance de 1999 qui se situait à 2,2%. Tandis que dans les pays de l'UEMOA l'activité a été moins importante comparativement à 1999 ; là elle est en recul d'un point et se situerait à 2,2%.

Évolution de la situation économique dans les pays développés

États-Unis: est-ce la fin de l'embellie économique ?

L'économie des États-Unis a enregistré en 2000 le taux de croissance le plus élevé de ces trois dernières années. En s'établissant à 5,2% contre 4,2% en 1999, cette expansion est surtout le fait de la vigueur de la consommation des ménages et de l'accélération des investissements des entreprises. Cependant, les perspectives sur l'évolution de l'activité en 2001 sont inquiétantes et font apparaître le risque d'un retournement de la conjoncture.

Difficile sortie de crise pour le Japon

Au Japon, la croissance s'est située autour de 1,4% en 2000 contre 1,9% une année plus tôt. La légère reprise constatée au premier trimestre a laissé place à la morosité avec un recul des investissements publics. En 2001, il est attendu une amélioration de la croissance à 1,8% impulsée par un bon climat de l'activité et la confiance retrouvée des chefs d'entreprises.

La croissance britannique s'essouffle

Le PIB de la Grande Bretagne a connu une progression de 0,3 % au quatrième trimestre 2000. Ce chiffre, qui est le plus faible depuis le quatrième trimestre 1998, a pris de court les analystes dont les prévisions de croissance étaient de l'ordre de 0,5 %. Selon les estimations de l'Office national des statistiques, la croissance s'est établie à 3 % en 2000 contre 2,3 % en 1999 et l'inflation mesurée

en glissement annuel a été contenue à 2 %. Malgré cette performance en 2000, des signes de ralentissement font leur apparition. Ceci devrait conduire la banque d'Angleterre à réduire ses taux d'intérêt.

La bonne tenue de l'économie de la France

Selon les estimations de la banque de France, le produit intérieur brut de la France a progressé de 0,8 % au quatrième trimestre 2000. Sur l'ensemble de l'année 2000, la croissance se situerait entre 3,1 % et 3,2 %.

En décembre, selon les chefs d'entreprise, l'activité industrielle est demeurée globalement stable ; seules les industries agro-alimentaires ont accusé un fléchissement. Après trois mois de hausse sensible, la production a été affectée par des fermetures de sites, en fin d'année, nettement plus importantes qu'à l'accoutumée.

Le taux d'utilisation des capacités de production s'est très légèrement détendu, tout en excédant toujours nettement son niveau moyen de longue période. La situation de trésorerie des entreprises demeure satisfaisante, malgré un léger resserrement. La demande globale quant à elle a peu varié dans l'ensemble. A l'exportation, certains marchés (Asie, Europe de l'Est) se sont montrés plus dynamiques que d'autres (États-Unis, zone euro). Les carnets de commandes demeurent bien garnis sauf dans les industries agro-alimentaires où ils apparaissent proches de la normale. Les stocks correspondent au niveau désiré sauf dans l'automobile où ils sont considérés comme légèrement insuffisants.

Les projets d'investissements pour 2001 demeurent importants, concernant aussi bien l'extension des capacités productives que la modernisation des équipements installés.

Au cours des prochains mois, l'activité devrait progresser dans tous les secteurs. Le produit intérieur brut devrait progresser de 0,6 % au premier trimestre 2001.

La situation économique de l'UEMOA

L'Union traverse actuellement une situation économique difficile liée d'une part à au climat d'instabilité politique qui sévit dans la région et d'autre part à l'évolution de la conjoncture économique internationale. Cette dernière se caractérisait jusque récemment par le renchérissement des cours du pétrole et la volatilité des marchés des matières premières.

Nonobstant le regain de dynamisme de la demande mondiale, les États de l'Union demeurent confrontés à l'effondrement des cours mondiaux des principaux produits de base, qui a conduit à la réduction des prix au producteur dans de nombreux pays. A cela la flambée des prix du baril de pétrole négocié en moyenne à 30 dollars. Ces différents facteurs ont conduit à un tassement des ressources budgétaires dont les effets se font sentir sur les investissements et les comptes extérieurs. Ainsi, le taux de croissance du PIB de l'Union pour 2000 se situerait autour de 2,2% contre 3,2% prévu initialement. Les projections pour 2001 annoncent une croissance de 3,6% suite à l'amélioration du climat socio-politique dans la zone et au retour des capitaux étrangers, ce qui est peu probable.

2. L'évolution du cours des matières premières

Sur les marchés mondiaux des matières premières, la situation demeure contrastée. Tandis que le prix du baril de pétrole prenait l'ascenseur, au même moment les cours de l'or et du coton connaissaient un léger frémissement, ceux du café et du cacao continuaient à se déprimer.

La bonne conjoncture économique mondiale n'a pas produit tous les effets escomptés sur l'évolution des cours de la plupart des matières premières. Celle-ci se présente ainsi par produit :

- pour les cours mondiaux du cacao, la déprime entamé depuis le dernier trimestre 1998 s'est poursuivi tout au long de l'année 2000. Elle est la conséquence de l'abondance de l'offre et du tassement de la demande. Avec l'annonce par les producteurs africains de la destruction de 250.000 tonnes de fèves, on a assisté à un raffermissement éphémère des cours. En moyenne, ils ont oscillé entre 36 dollars en décembre et 43,9 dollars en juillet. Par rapport à l'année 1999, la baisse des cours est de l'ordre 7,9% ;
- la même morosité a prévalu SUR le marché du café qui a continué à se dégrader. Les cours ont baissé de 21,4% en 2000. L'offre de la variété robusta est estimée à 36,4 millions de sacs en 1999-2000, soit une hausse de 12,5% par rapport à la campagne précédente ;
- pour le coton, depuis le début de l'année 2000, les cours sont à la hausse . Cette reprise est liée à celle de la consommation en rapport avec la flambée des cours du brut rendant compétitive la fibre de coton par rapport aux fibres synthétiques. Il est attendu une diminution de 3,5% de la production mondiale tandis que la consommation devrait augmenter au Brésil (+21%), au Japon (+18%) et au Mexique (+37%), induisant une réduction de 12% des stocks. Ceux-ci retomberaient ainsi à 32,55 millions de balles contre 37,3 millions la campagne précédente. Après avoir touché un niveau plancher à 48 cents la livre en décembre 1999, les cours du coton s'étaient redressés pour atteindre en mars 2000 un niveau de 64,80 cents la livre. Le cours moyen du premier trimestre était ressorti à 59,06 cents la livre contre 52,43 cents la livre un trimestre plus tôt, soit une hausse de 12,6 %. Sur l'année la hausse des cours est ressortie à 23,1% ;
- les cours de l'or se sont légèrement redressés depuis l'été 1999, suite notamment à la décision des banques centrales et des institutions financières de se concerter pour limiter et coordonner leurs cessions, afin de préserver les intérêt des pays pauvres producteurs. En septembre 1999, le FMI a renoncé a financé les allégements de dette consentis dans le cadre de l'initiative PPTE par la vente d'une partie de son stock d'or . L'once d'or s'est négocié en moyenne à 290 dollars au premier trimestre de l'année, soit un repli de 2,% par rapport au quatrième trimestre 1999. Le cours moyen de l'once d'or pour l'année 2000 a augmenté de 12,9% contre une baisse de 7,3% en 1999 ;
- dans ce ciel quelque peu gris des produits de base, le pétrole fait figure d'exception. La progression de la demande et le bas niveau des stocks, mais surtout l'attitude adoptée par les pays membres de l'OPEP ont fait repartir les cours à la hausse. Le premier septembre 2000, le baril du brut atteignait 31,5 dollars. La hausse des cours par rapport à 1999 est de 55,9%.

3. Évolution des principales monnaies

Sur les marchés de change, la dépréciation de l'euro vis à vis des autres monnaies s'est accentuée. Il est à noter une dépréciation de plus de 20% de l'euro vis à vis du dollar entre le 1er janvier 1999, date de sa création et fin septembre 2000.

Les perspectives de rendement plus élevées des actifs libellés en dollar entre américain, liées aux différentiels de croissance et de taux d'intérêt favorables aux Etats Unis ainsi que les retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles en Europe, constituent les principaux facteurs explicatifs de cette évolution. Quant au yen, son évolution a été irrégulière face au dollar, en raison des incertitudes qui pèsent sur la reprise économique au Japon.

II. Développements économiques récents au Mali

1. Le secteur réel

Le PIB constant a atteint 973 milliards de FCFA en 2000 contre 929,8 milliards de FCFA, soit une croissance de 4,7% en volume contre 6,6 % en 1999. Ce taux de croissance reste en dessus du taux de croissance démographique annuel moyen de 2,2 %.

Ainsi, le PIB courant par habitant est en hausse de 5,34 %, soit 179.395 F CFA en 2000 contre 170.289 FCFA en 1999.

Le secteur primaire

Le secteur primaire est celui qui occupe les 80 % de la population sa part dans le PIB réel en 2000 est de 43,6% ou 425 milliards CFA avec un taux de croissance en volume de 5,4 % contre un taux de 9,0% de croissance en 1999.

Cet apport du secteur primaire au PIB serait imputable surtout à la production de l'agriculture vivrière ce grâce à la bonne pluviométrie de la saison 1999-2000.

L'agriculture vivrière a réalisé une croissance remarquable de 15,7% en volume. La production céréalière globale est de 2 619 317 tonnes en 2000 contre 2 259 664 tonnes en 1999. Les principaux produits ont augmenté en volume par rapport à l'année précédente. Ainsi la production de mil a augmenté de 17 %, celle des sorgho, riz paddy et maïs ont réalisé respectivement des augmentations de 19%, 14% et 12%.

Quant à l'agriculture industrielle au Mali, elle est basée surtout sur le coton, les arachides, le tabac et le blé. Elle a enregistré une régression de 6,94% malgré une hausse de la production des arachides de 5,13%, soit 158.352 tonnes d'arachides en 2000 contre 150.620 tonnes en 1999. Cette régression du sous-secteur est due surtout à la légère baisse de production de coton graine qui s'est limitée en 2000 à 473.800 tonnes contre 534.315 tonnes la saison précédente. La production de karité semble avoir de belles perspectives mais elle reste artisanale.

Le sous secteur de l'élevage a connu en 2000 une croissance moins importante, soit 0,6% contre 3,6% en 1999 malgré l'importance et la diversité de son effectif. Les activités d'élevage de bovins, ovins/ caprins de ce sous-secteur se portent relativement bien après des années de sécheresse, avec des taux de croissance en 2000 de 3% pour les bovins et de 5% pour les ovins/caprins.

Le secteur secondaire

Le secteur secondaire est marqué par un début de redressement de ses activités en 2000, avec un taux de croissance de 6,5% contre 2,4% en 1999. Malgré la flambée des prix des hydrocarbures, sa part dans le PIB a atteint 18,0% en 2000 contre 17,7% en 1999.

Cette accélération de la croissance est surtout due aux produits d'extraction avec une croissance en volume de 11,6% contre un taux de 5,73% en 1999.

La production minière, elle est en croissance continue depuis 1994. La réalisation en 2000 atteint 29 tonnes d'or contre 25,349 tonnes en 1999 soit une augmentation de 14,6% en volume.

La branche textile a augmenté de 7,0% en 2000 contre -1,1% pour 1999 ; la branche agroalimentaire boisson /tabac et celle du BTP ont enregistré respectivement des taux de 6,9% et 5,0%.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, bien qu'ayant augmenté en volume de 4,2% en 2000 a eu sa part dans le PIB atteindre 31,4% en 2000 contre 31,5% en 1999.

Cette croissance repose sur ses branches d'activité qui ont dans l'ensemble contribué positivement. Seuls les services non marchands n'ont pas été à la même hauteur de croissance que les autres activités avec 0,9% en 2000 contre -1,9% en 1999.

Le commerce a progressé en 2000 de 5,0% mais n'a pas atteint le taux de croissance de l'année précédente (10,3%).

C'est la branche services financiers qui a remarquablement augmenté (8,6% en 2000 contre 3,3%). La branche fictive a réalisé les mêmes performances que la branche des services financiers.

La consommation

La consommation qui est la principale composante de la demande globale réalise une augmentation de 7,9% en 2000, légèrement en baisse par rapport à celle de l'année précédente (8,3%).

Dans la structure de la consommation globale, le taux de consommation privée croît, soit 78,4% du PIB en 2000 contre 76,1% du PIB en 1999 alors que la consommation publique est en légère baisse 13,4% du PIB en 2000 contre 13,9% en 1999.

La consommation globale a atteint 91,8% du PIB en 2000 contre 90,% en 1999, ce qui explique que la quasi totalité de la production intérieure brute ait été destinée à la consommation.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont réalisé une augmentation en volume de 9,3% en 2000, moins que le taux de 16,4% en 1999. En pourcentage du PIB, les exportations ont réalisé quelques performances avec 29,5% en 2000 contre 28,3% en 1999.

La croissance des importations quant à elle est négative : -0,5% en 2000 contre 3,5% en 1999, soit 3,5%. Son volume a atteint 29,6% du PIB en 2000 contre 31,1% en 1999.

Le taux d'investissement global est pratiquement resté stable : 20,4% en 2000 contre 20,0% en 1999, alors que l'investissement public croît de 7,5% en 2000 contre 6,5% en 1999.

C'est la progression des stocks, avec 94,5% en 2000 contre -31,0% l'année précédente qui serait à la base de cette stabilité du taux d'investissement. Le taux d'épargne de 8,2% en 2000 n'a pas atteint le taux de l'année précédente (10%).

Prix et Inflation :

Le taux d'inflation moyenne annuelle de l'année 2000 a été de -0,7% tandis qu'en 1999, ce taux était de -1,2%. Bien que la maîtrise de l'inflation en 2000 ait été moins bonne que celle de l'année précédente, le Mali respectera l'objectif communautaire : un taux d'inflation maximum de 3%.

Cette performance au cours de ces deux dernières années masque des évolutions contrastées des différents types de consommation. C'est ainsi que pour l'année 2000, les fonctions de " Santé ", de " Produits alimentaires, boisson et tabac ", de " Articles d'habillement et articles chaussants " y ont contribué favorablement, avec des inflations moyennes annuelles respectives de -6,7%, -4,5%, et -3,9%.

Par contre les fonctions de consommation telles que les " Transports ", les " Ameublement, équipements ménagers ", les " Logement, eau, électricité " et les " Hôtels, cafés, restaurants ", ont pesé sur cette performance, avec comme inflations moyennes annuelles respectivement 10,5%, 3,9%, 2,7% et 2,7%.

Le taux d'inflation de -0,7% est imputable à la diminution des prix des céréales suite à la bonne campagne agricole 1999/2000, cela en dépit de la flambée des prix du pétrole et du transport.

2. Les finances publiques

L'amélioration de la situation financière de l'État par la viabilité de ses opérations financières reste l'un des axes majeurs de la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières. Il s'agit d'assurer le relèvement des recettes fiscales par l'élargissement de la base de l'assiette imposable et de rationaliser la gestion budgétaire par une plus grande maîtrise des dépenses courantes.

Cependant, entre 1999 et 2000, l'évolution des finances publiques a été marquée par une progression plus rapide des dépenses totales et prêts nets que pour les recettes totales et dons (+5,4 % contre 4,2 %). L'accroissement de cette dernière rubrique est imputable iniquement aux dons, les recettes enregistrant une évolution à la baisse.

2.1. Les recettes

Les recettes totales en 2000 ont connu une baisse de 1 % en ressortant à 269,9 milliards de FCFA contre 272,6 milliards réalisés en 1999. Cette estimation de 2000 ne représente que 93 % de la prévision initiale du début de l'année budgétaire. La tendance observée est consécutive à une diminution aussi bien des recettes fiscales et non fiscales que des recettes de fonds spéciaux et budgets annexes.

Sur la période 1994-2000, l'évolution des recettes totales est marquée par une importante progression de +94 %. De 138,9 milliards de FCFA en 1994, ces recettes sont passées 269,9 milliards, soit une croissance de 2 points en proportion du PIB.

2.1.1 Les recettes budgétaires

Cette rubrique regroupe aussi bien les recettes fiscales que celles non fiscales.

L'évolution des recettes fiscales pour l'année 2000 suit la même tendance que celles des recettes totales, soit un repli de 0,8 % par rapport à 1999, à 233,3 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 252,2 milliards de FCFA, soit un niveau de réalisation de 92,5 %. Cette situation s'expliquerait par des difficultés de recouvrement notamment au niveau certaines entreprises publiques qui connaissent des problèmes de trésorerie et à l'application des formules de taxation à la valeur mercuriale des hydrocarbures suite à la flambée des cours internationaux.

En terme relatif, le ratio recettes fiscales sur PIB (taux de pression fiscale) passe de 14,1 % en 1999 à 13,2 % en 2000. Ces chiffres sont inférieurs au seuil minimum de 17 % fixé comme critère de convergence par l'UEMOA.

Quant aux recettes non fiscales, elles se sont situées à 12,2 milliards de FCFA en repli de 3,2 % par rapport à 1999 où elles sont ressorties à 12,6 milliards de FCFA. Le taux de réalisation des recettes non fiscales est de l'ordre de 93,1 % en 2000.

2.1.2. Les recettes des fonds spéciaux et budgets annexes

Ces recettes ont représenté en 2000 24,4 milliards de FCFA soit 400 millions ou 1,6 % de moins qu'en 1999. Par rapport à la prévision initiale, les recettes des fonds spéciaux et budgets annexes ont été réalisées à hauteur de 97,6 %.

2.2. Les dons

Les dons se sont élevés à 101,2 milliards de FCFA en 2000 contre 83,4 milliards une année plus tôt, soit une augmentation de 21,3 %. Comparativement à la prévision de début d'année, ils sont en progression de 35,3 %, ce qui constitue un taux de réalisation de 135,3 %. Les dons projets qui représentent 86% de l'ensemble des dons n'ont augmenté que de 0,3 % entre 1999 et 2000 en se situant à 69 milliards en 2000. Quand aux dons budgétaires, ils ont plus que doublé en augmentant de 120,5 % sur la même période pour atteindre 32,2 milliards de FCFA en 2000 contre une prévision de seulement 3 milliards de FCFA.

2.3. Les dépenses

Les dépenses totales et prêts nets ont atteint 440,2 milliards en 2000, en hausse de 5,4 % comparativement aux réalisations de 1999, contre une prévision initiale de 445,6 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 98,8 %. En examinant la composition de ces dépenses, il ressort une augmentation plus importante des dépenses en capital par rapport aux dépenses courantes avec respectivement des taux de croissance de 8,7 % et 3,7 % entre 1999 et 2000. Ainsi, les dépenses de développement (capital) augmentent et passent de 47,8 % des dépenses totales et prêts nets à 49,3 % sur la période tandis qu'au même moment, les dépenses courantes baissent en passant de 46,3 % à 45,5 %.

L'évolution des dépenses totales et prêts nets entre 1994 et 2000 se caractérise par une légère baisse du ratio en proportion du PIB. En effet, de 28,6 % du PIB en 1994, elles tombent progressivement à 24,9 % en 2000, soit un taux annuel moyen de 25,4 % sur la période.

2.3.1. Les dépenses courantes

En s'affichant à 200,3 milliards de FCFA en 2000, les dépenses courantes ont connu un taux de réalisation de 99,2 % par rapport à la prévision initiale qui était de 202 milliards de FCFA. Entre 1999 et 2000, les dépenses courantes baissent de 0,3 point en se situant à 11,3 % du PIB. Ainsi, seules les dépenses de personnel et de matériel augmentent significativement avec respectivement des hausses de 11,9 % et 6,7 % entre les deux dates. Le taux de la masse salariale rapporté aux recettes fiscales croît en passant de 27,8 % en 1999 à 31,3 % en 2000. Malgré son augmentation ce taux, reste contenu à l'intérieur de la norme de convergence de l'UEMOA établie à 35 % au plus.

2.3.2. les dépenses en capital

En s'élevant à 217,1 milliards de FCFA en 2000 contre 199,7 milliards une année plus tôt, les dépenses en capital s'inscrivent en hausse de 8,7 % avec un taux de réalisation de 98,4 %. De 12,0% du PIB en 1999, ils progressent pour se chiffrer à 12,3 % l'année d'après. Le financement intérieur de ces investissements, qui se situait à 22,2 % des recettes fiscales en 1999, augmente pour afficher le taux de 25,7 % en 2000. Ce chiffre correspond à la norme de convergence communautaire minimale (25 %) à atteindre dès 2002. Cette tendance au renforcement des dépenses d'investissements devrait se poursuivre en vue de dégager une épargne budgétaire nécessaire pour assurer le développement des secteurs sociaux essentiels.

2.4 Les soldes budgétaires

D'une manière générale, l'ensemble des soldes budgétaires connaissent une dégradation en 2000, situation imputable, comme indiqué plus haut, à la chute des recettes budgétaires alors que les dépenses augmentent en valeur absolue.

L'épargne budgétaire dégagée en 2000 par les opérations financières de l'État, sans les dons, s'est élevée à 45,2 milliards de FCFA . Ce montant représente 2,6% du PIB contre un niveau plus favorable de 3,3% en 1999.

Le déficit global des finances publiques qui était de 61,4 milliards de FCFA en 1999 augmente à 69,1 milliards en 2000. En pourcentage du PIB, ce déficit de base des engagements, qui mesure l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'État, est respectivement de 3,7 % et 3,9 %. Hors dons, il passe de 8,7 % du PIB en 1999 à 9,6 % en 2000.

Pris sur la base caisse, ce qui représente le besoin de financement, le déficit budgétaire évolue de la même façon avec un montant de 67,5 milliards en 2000, soit un taux de 3,8 % du PIB contre 59 milliards l'année d'avant ou 3,5 % du PIB.

Quant au GAP c'est à dire le rapport du besoin de financement aux recettes fiscales, il suit la même tendance en augmentant de 3,9 points pour atteindre 28,9 % en 2000. La couverture de ce GAP est assurée en grande partie par les sources extérieures de financement, mais aussi par les sources intérieures de financement.

2.5. Le financement du déficit

Le financement global destiné à couvrir le déficit de base caisse des finances publiques a atteint 64,8 milliards de FCFA en 2000 contre un besoin de financement de l'ordre de 67,5 milliards de FCFA, d'où l'apparition d'un écart de financement de 2,7 milliards. Par rapport à 1999, l'apport du financement global progresse de 9,8% en raison de l'accroissement résultant du besoin.

La composition de ce financement fait ressortir une prédominance de la part des sources extérieures avec 103,4 % du financement total, soit 67 milliards de FCFA. Ces ressources proviennent essentiellement des emprunts projets dont le montant s'élève à 88,1 milliards de FCFA. Le niveau important des sources extérieures de financement est pondéré par un financement intérieur de -2,2 milliards de FCFA, constitué essentiellement d'avoirs détenus par l'Etat sur le système bancaire de 17 milliards et ce, malgré des recettes de privatisation de 20,3 milliards.

2.6. La dette extérieure

Déclaré éligible à l'initiative PPTE en septembre 1998, c'est finalement en septembre 2000 que le Mali atteindra le point d'achèvement du processus. Avec des ressources attendues de l'ordre de 340 milliards de FCFA en 30 ans, cette initiative devrait contribuer à la maîtrise de l'endettement du pays.

A la date du 31 décembre 2000, l'encours de la dette extérieure du Mali est estimé à 1.701,6 milliards de FCFA, soit 96,3% du PIB contre un encours en fin 1999 de 1.618 milliards, soit 96,9% du PIB. Ce chiffre de 2000 ne prend en compte que l'allègement ayant déjà fait l'objet d'accord au titre de l'initiative PPTE. Ainsi, seul l'accord intervenu avec l'IDA (Agence Internationale de Développement) portant sur un allègement de 50 milliards de FCFA est considéré.

C'est dire que le Mali pourrait rencontrer des difficultés à respecter la norme de convergence UEMOA qui est de 70% du PIB pour 2002.

Il faut toutefois reconnaître que d'importants efforts ont été accomplis depuis 1994, date de l'ajustement monétaire, jusqu'à nos jours. La dette extérieure qui représentait 161% du PIB est passé à 96,3% en 2000.

Le service de la dette entre 1999 et 2000 reste relativement stable, avec respectivement 52,2 milliards et 57,5 milliards de FCFA dont 13 milliards au titre du paiement des intérêts au cours des deux années. Le service de la dette rapporté aux exportations FOB a atteint 15,4% en 2000 contre 14,8% l'année précédente. Ce ratio (ratio de liquidité) demeure contenu dans la norme communément admise de 15 à 20% des exportations de biens et services.

3. Le commerce extérieur et la balance des paiements

3.1. Le commerce extérieur

L'évolution du commerce extérieur du Mali en 2000 a été marquée par un important déficit commercial de l'ordre de 201,1 milliards de FCFA résultant des importations d'une valeur de 573,6 milliards de FCFA et des exportations se chiffrant à 372,5 milliards. Ce déficit est en augmentation de 29,2% par rapport à l'année 1999 où il ressortait à 155,7 milliards de FCFA. La flambée du cours des hydrocarbures est l'une des raisons majeures de l'aggravation du déficit commercial en 2000.

Tableau n° : Évolution du commerce extérieur du Mali

Unité: Milliards de FCFA (valeur CAF)	1999	2000	Variations %
Exportations	351.573	372.454	5.9%
Importations	507.239	573.523	13.1%
Solde commercial	-155.665	-201.069	29.2%
Taux de couverture	69.3%	64.9%	

Source : Statistiques du commerce extérieur, DNSI

3.1.1. Les exportations

Les exportations du Mali pour l'année 2000 se sont élevées à 372,5 milliards de FCFA, en augmentation de 6% par rapport à 1999 où elles s'élevaient à 351,6 milliards. Une analyse de l'évolution des exportations par produit indique une baisse au niveau des principaux produits d'exportation. Ainsi, celles du coton diminuent en passant de 134,0 milliards en 1999 à 116,2 milliards en 2000, soit un recul de 13% lié à une baisse de volume de 15% sur la période.

Les exportations d'or, à la différence de celles de coton, sont en hausse de plus de 30% en 2000 et occupent le premier rang des produits d'exportation du Mali avec une valeur de 193 milliards de FCFA. Quant au bétail, ses exportations connaissent une baisse en 2000.

La République d'Afrique du sud et la Namibie sont les premiers clients du Mali, les exportations à destination de ces pays (métaux précieux essentiellement) ont atteint 125 milliards de FCFA en 2000. Ils sont suivis de la Côte d'Ivoire avec 91 milliards de FCFA. Les échanges à destination de la zone UEMOA se sont élevés 126,7 milliards de FCFA, soit un peu plus du 1/3 des exportations totales du Mali.

3.1.2. Les importations

En 2000, les importations en provenance du reste du monde ont été de 573,5 milliards de FCFA, en hausse de 13% par rapport à 1999. Elles ont concerné principalement les produits combustibles minéraux pour 120 milliards de FCFA, les machines-appareils et engins mécaniques pour 69 milliards, les ciments et chaux pour 25 milliards, les produits pharmaceutiques pour 17 milliards.

La rubrique combustibles minéraux et produits de leur distillation qui renferme essentiellement les produits d'hydrocarbures a connu une forte augmentation (70%) entre 1999 et 2000, en raison surtout de la hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux, les volumes ne progressant que de 3% sur la période.

La Côte d'Ivoire et la France, avec plus de 100 milliards de FCFA chacune, ont constitué les grands fournisseurs du Mali au cours de la période. Les importations en provenance des pays de l'UEMOA ont totalisé 195,5 milliards en 2000, soit 34% des importations du Mali, la Côte d'Ivoire à elle seule représentant 73% de ce montant.

3.2. La balance courante

La balance des transactions courantes est ressortie déficitaire à 133,9 milliards de FCFA en 2000 contre 155,8 milliards l'année précédente. Cette évolution de la balance courante (-14%) est imputable à une amélioration des soldes des transferts courants et des revenus.

L'amélioration du solde courant est constatée à travers le ratio des transactions courantes rapportées au PIB. En effet, celui-ci est passé de -9,3% en 1999 à -7,6% en 2000, soit un gain de 1,7 points en une année. Hors transferts publics (dons), ce solde s'inscrit en hausse de 0,5 point (-10,3% du PIB en 2000 contre -10,8% en 1999).

Entre 1994 et 2000, ce ratio a varié d'un niveau plancher de -7,3 % du PIB en 1997 à un niveau plafond de -12,1 % en 1995, le taux moyen s'étant situé autour de -9,2 % sur la période.

3.2.1. Le solde commercial

Le déficit commercial s'élèverait à 21,8 milliards de FCFA en 2000 contre 21,2 milliards en 1999, soit une augmentation de 2,6 %. Cette progression s'explique par une croissance relativement timide des exportations +6,5 % contre 6,3 % pour les importations en 2000.

Sur la période 1994-2000, le solde commercial moyen a atteint -24,7 milliards de FCFA pour des valeurs moyennes de 293,3 milliards pour les exportations et 318,0 milliards pour les importations.

3.2.2. La balance des revenus

Le solde de la balance des revenus est ressorti déficitaire de 27,7 milliards de FCFA en 2000 contre 43,1 milliards une année plus tôt. Ce solde comprend les revenus du travail mais surtout ceux des investissements ou du capital dont la composante essentielle est constituée des intérêts sur la dette publique.

Entre 1999 et 2000, les revenus des investissements sont passés de -45 milliards de FCFA à -28,7 milliards soit une augmentation de plus de 40%. Au même moment, la rubrique intérêts sur la dette publique extérieure ne reculait que de 0,7 % à 13,9 milliards en 2000. Aussi, la bonne tenue du solde du revenu des investissements serait imputable à une amélioration des revenus des investissements directs et de portefeuille.

3.2.3. La balance des transferts courants

Les transferts courants nets se sont accrus pour la troisième année consécutive en 2000, en présentant un solde excédentaire de 90,9 milliards de FCFA. Par rapport à 1999, ce montant est en hausse de 30 %. Cette hausse est liée surtout à celle des transferts des administrations publiques.

En effet, en se situant à 48,2 milliards de FCFA en 2000 contre 24,1 milliards une année plus tôt, les transferts courants des administrations publiques (aides budgétaires) ont connu un doublement de leur valeur. A la différence des transferts publics, les transferts des autres secteurs dont les envois de fonds des Maliens de l'extérieur sont l'une des principales composantes se sont inscrits en repli de 6,8 % (42,7 milliards de FCFA en 2000 contre 45,8 milliards en 1999).

3.3. La balance des capitaux

Le compte des capitaux fait ressortir les flux d'investissements nets avec le reste du monde en montrant la capacité ou le besoin de financement de la nation.

3.3.1. Le compte de capital

Les transactions du compte de capital sont constituées en grande partie de transferts de capital des administrations publiques (des aides au titre du financement des projets). Les autres rubriques, les transferts de capital des autres secteurs et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers et non produits, sont peu significatifs.

Ainsi en 2000, le solde du compte de capital est ressorti excédentaire à 71,8 milliards de FCFA contre 279,7 milliards une année plus tôt. Cette baisse de 74 % s'explique par le fait que le Mali a bénéficié de la Russie d'une remise de dette de 210 milliards de FCA en 1999; d'ou l'importance du solde de ce compte cette année là.

3.3.2. Le compte des opérations financières

Ce compte regroupe les rubriques investissements directs, investissements de portefeuille et autres investissements.

Les flux nets d'investissements directs ont atteint 36 milliards de FCFA en 2000 contre 831 millions en 1999, soit une multiplication par 43 du montant des investissements directs étrangers au Mali par rapport à 1999. Au même moment, les investissements de portefeuille restaient marginaux. Quant à la rubrique autres investissements, elle s'est établie à 41,9 milliards de FCFA en 2000 contre un solde négatif de 132,4 milliards l'année d'avant.

De ce qui précède, l'on note que le compte des opérations financières ressort à 82,5 milliards de FCFA en 2000 alors qu'il affichait un solde négatif de 130,3 milliards en 1999.

3.4. Le solde global

Enfin, le solde global s'est établi en situation excédentaire pour la première fois depuis 1996, à 15,9 milliards de FCFA contre un déficit de 32,8 milliards constaté en 1999.

4. Évolution de la situation monétaire

L'évolution de la situation monétaire à fin décembre 2000, sur la base des données provisoires arrêtées à cette date, comparée à celle à fin décembre 1999, est marquée par :

- une hausse sensible des avoirs extérieurs nets (+15,9 milliards de FCFA soit 14,1 %) ;
- une diminution du crédit intérieur (- 27,9 milliards de FCFA soit -10,4 %) ;
- un repli modéré de la masse monétaire (- 6,1 milliards de FCFA soit -1,7 %).

4.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, en s'établissant à 129,2 milliards à fin décembre 2000 contre 113,3 milliards de F CFA à fin décembre 1999, ont connu une hausse sensible de 15,9 milliards de F CFA ou +14,1 %. Cette évolution, en dépit d'une baisse des recettes d'exportations du coton, est essentiellement imputable à la progression des avoirs extérieurs des banques de +129,1 %. Elle a été atténuée par une légère baisse de la position extérieure nette de la BCEAO, passée de 94,543 milliards en fin décembre 1999 à 86,257 milliards en fin décembre 2000, soit un repli de 8,286 milliards de F CFA ou -8,8 %.

Sur la période 1994-2000, les avoirs extérieurs nets sont passés de 84 milliards de FCFA à 129 milliards de FCFA soit une progression de 53 %. Rapportés aux importations FOB, ceux-ci représentent une couverture de quatre mois d'importations.

4.2. Crédit intérieur

Entre 2000 et 1999, le crédit intérieur s'est replié de 10,4 % en passant de 269,5 milliards de F CFA à 241,7 milliards de F CFA. Cette situation s'explique notamment par un recul de 4,4 % du crédit à l'économie à 278,772 milliards FCFA en fin 2000, en liaison avec l'amélioration de 15,1 milliards de F CFA de la Position Nette du Gouvernement.

Par rapport à fin décembre 1994, le niveau du crédit intérieur a plus que doublé en fin décembre 2000, essentiellement, à cause de l'évolution favorable de l'ensemble de ses composantes sur la période. En terme relatif, le crédit intérieur a varié d'un niveau plancher de 11,3 % du PIB en 1996 à un niveau de 16,1 % en 1999.

4.2.1. Position Nette du Gouvernement

Le crédit net à l'État s'est établi à -37,2 milliards de F CFA à fin décembre 2000 contre -22,1 milliards de F CFA à fin décembre 1999, soit une amélioration de 15,1 milliards de F CFA ou 68,1%. Cette progression est induite notamment par la forte hausse des dépôts publics auprès des banques (+26,9 %).

4.2.2. Crédit à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une baisse de 4,4 % par rapport à son niveau à fin décembre 1999 soit 291,622 milliards de FCFA. Cette baisse est liée à celle des crédits ordinaires, ceux destinés au financement de la campagne étant en hausse significative.

- Crédits de campagne

D'un niveau de 15,7 milliards en décembre 1999, les crédits de campagne ont enregistré un accroissement à partir du mois de mai 2000 pour atteindre une pointe de 36,5 milliards à cette date, en raison notamment de la mise en place tardive des concours (30,0 milliards) consentis à la CMDT dans le cadre du financement de la campagne de commercialisation agricole 1999/2000 pour le coton. Le dégonflement des crédits de campagne s'est amorcé à partir de juin 2000 pour s'établir à 30,6 milliards à fin décembre 2000, en raison du remboursement des concours consentis au titre de la campagne 1998-1999 et dont l'apurement intégral du solde n'est intervenu qu'en août 2000. Néanmoins, entre 1999 et 2000 la hausse est de 95 %.

- Crédits ordinaires

En s'établissant à 248,185 milliards de F CFA à fin décembre 2000 contre 275,940 milliards une année plus tôt, l'encours des crédits ordinaires s'est situé en baisse de 27,7 milliards ou 10,0 %. Toutefois, ces réalisations de crédits, au 31 décembre 2000, sont en deçà (-6,8 milliards) du plafond révisé de décembre 2000, fixé à 255,0 milliards.

4.3. Masse monétaire

La masse monétaire a connu un léger repli de 1,7 % entre 1999 et 2000 en se fixant à 358,896 milliards à fin décembre 2000. Cette évolution s'explique par une diminution de 5,8 % de la circulation fiduciaire qui est passée de 123,7 milliards de FCFA à 116,558 milliards tandis que les dépôts en banques connaissaient une relative stabilité sur la période.

Entre 1994 et 2000, la masse monétaire a augmenté de 124 milliards de FCFA pour atteindre 358,9 milliards. Mesurée en terme relatif, cette progression se traduit par une baisse, soit 20,3 % du PIB en 2000 contre 24 % en 1994.

4.4. Concours à l'État

Sur un plafond d'avance statutaire de 38,1 milliards de F CFA au titre de l'année 2000, le Trésor Public n'a effectué aucun tirage. En fin décembre 2000, le montant des titres d'Etat qui figurent dans le portefeuille de la Banque Centrale reste quasiment stable par rapport à son niveau de 1999 (3 milliards de FCFA).

Tableau N°: SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES
Unité : en millions de F CFA

	Déc.98	Déc-99	Sept-00	Déc-00 prov.	Variation T/T-1 (en %)	Variation T/T-4 (en %)
Avoirs extérieurs nets	150064	113 294	112 818	129 215	14,5	14,1
BCEAO	107273	94 543	69 344	86 257	24,4	-8,8
Trésor	0	0	0	0	0,0	0,0
Banques	42791	18 751	43 474	42 958	-1,2	129,1
Crédit Intérieur	229002	269 486	269 969	241 567	-10,5	-10,4
PNG	-25955	-22 136	-5 860	-37 205	534,9	68,1
Crédits à l'économie	254957	291 622	275 828	278 772	1,1	-4,4
Campagne	12162	15 682	31 263	30 587	-2,2	95,0
Autres (ordinaires + obl.caut.)	242795	275 940	244 565	248 185	1,5	-10,1
<i>Dont : oblig. Caution.</i>	3993	5 100	1 682	875	-48,0	-82,8
<i>Douteux et litigieux</i>	13985	20 689	23 298	20 842	-10,5	0,7
ACTIF = PASSIF	379066	382 780	382 787	370 782	-3,1	-3,1
Masse monétaire	360217	364 997	380 650	358 896	-5,7	-1,7
Circulation fiduciaire	135326	123 689	123 002	116 558	-5,2	-5,8
Dépôts en CCP	0	0	0	0	0,0	0,0
Dépôts en banques	224891	241 308	257 648	242 338	-5,9	0,4
Stés d'Etat & EPIC	13819	29 079	18 128	16 448	-9,3	-43,4
Particuliers & entreprises privées	211072	212 229	239 520	225 890	-5,7	6,4
Autres postes nets	18849	17 783	2 137	11 886	456,2	-33,2

Source : BCEAO

III. Les perspectives économiques en 2001

La situation économique au Mali en 2001 se caractériserait par un retournement de la conjoncture suite à la chute des deux principales productions agricoles du pays (coton et céréales) et aux effets des chocs exogènes : flambée des cours du pétrole et ralentissement de la croissance mondiale.

Les perspectives de l'économie mondiale pour 2001 indiquent un ralentissement de la croissance qui passerait ainsi de 4,8 % une année plus tôt à 4,2 % cette année. Ce ralentissement serait le fait du tassement de l'activité économique dans les pays développés, notamment aux Etats Unis où les risques de récession ne sont pas à écarter. Les effets de cet environnement économique international associés aux conséquences des baisses des productions cotonnière et céréalière annoncent une conjoncture économique difficile pour l'économie malienne. C'est finalement en 2002 que la croissance serait de retour, avec la reprise de la production cotonnière et l'accroissement de la production céréalière, pou atteindre 6,9 %.

1. Le secteur réel

Le Mali devrait connaître en 2001, pour la première fois depuis 1994, une récession économique imputable essentiellement à la baisse des productions cotonnière et céréalière. En effet, les prévisions de production de coton-graine sont passées de 515.000 tonnes à 233.000 tonnes pour la campagne 2000/2001. Quant aux prévisions de production céréalière pour la même campagne, elles

font ressortir une baisse de 17,53 % à 2.386.296 tonnes contre 2.893.600 tonnes pour la campagne 1999/2000. Ainsi, le taux de croissance économique serait de -1,2 % en 2001 contre 4,7 % enregistré en 2000, et 6 % initialement prévue pour 2001.

Avec un recul de 12,8 %, le secteur primaire est celui qui contribuerait le plus à la récession. Sa part dans la formation du PIB chuterait ainsi de 5 points entre 2000 et 2001 à 38,5 %. Le secteur tertiaire devrait également enregistrer une baisse 0,8 % de sa valeur ajoutée qui se situerait à 31,5 % du PIB. Seul le secteur secondaire connaîtra une croissance avec des prévisions estimées à 22,2 %.

Quant au déflateur du PIB, il connaîtrait une évolution à la hausse avec un taux qui pourrait avoisiner les 4 %, soit trois points de plus qu'en 2000.

Le taux d'investissement global ressortirait à 19,5 % du PIB en 2001. Ce qui correspond au taux d'investissement le plus bas depuis 1993 où il était de 17,3 %. Cependant, l'investissement public devrait peu évoluer en se situant à 7,4 % du PIB.

La baisse du niveau de la consommation finale dans la production se manifesterait par la progression du taux d'épargne intérieure qui passerait de 8,2 % en 2000 à 13,4 % en 2001.

2. Les finances publiques

2.1. Les recettes

Les recettes totales atteindraient en 2001 un niveau de l'ordre 314,3 milliards de FCFA, soit une augmentation de 16,5 % par rapport à 2000. Ces recettes seraient constituées à 88,2% de recettes fiscales qui ressortiraient à 277,2 milliards de FCFA en 2001 contre 233,3 milliards en 2000, soit une progression de 18,8 %. Ainsi, le taux de pression fiscale s'élèverait 15,3 % du PIB contre 13,2% une année plus tôt. Les recettes non fiscales par contre connaîtraient une baisse de 9,0 %, à 11,1 milliards de FCFA en 2001 tandis que celles des fonds spéciaux et budgets annexes passeraient de 24,4 milliards de FCFA en 2000 à 26 milliards en 2001.

S'agissant des dons budgétaires, aucun montant n'a été programmé pour l'année budgétaire 2001. Les dons projets, eux seraient estimés à 72,8 milliards de FCFA en 2001, en hausse de 5,5 % par rapport à 2000 où ils se montaient à 69 milliards.

2.2. Les dépenses

Les dépenses totales et prêts nets attendus se chiffrent à 516,1 milliards de FCFA en 2001, soit 28,5 % du PIB. Ce montant correspond à une progression de 17,2 % comparativement à 2000 où ces dépenses totalisaient 440,2 milliards, soit 24,9 % du PIB. Dans la composition des dépenses totales et prêts nets, les dépenses courantes ressortiraient à 242,9 milliards, soit 47,1 % des dépenses totales et prêts nets et 50,2 % pour les dépenses en capital qui pourraient se monter à 259,2 milliards de FCA. Ces deux types de dépenses augmenteraient respectivement de 21,3 % et 19,4 % entre 2000 et 2001.

Parmi les dépenses courantes, la masse salariale se situerait à 82,0 milliards de FCFA en 2001, en hausse de 12,2 % par rapport à 2000. Son niveau rapporté aux recettes fiscales serait de 29,6 %, donc loin de la norme maximale de 35 % établie par UEMOA. D'autres rubriques des dépenses courantes, les dépenses de matériel et le service de la dette progresseraient respectivement de 8,8 % et 20,8 % en 2001.

Les dépenses en capital seraient financées à hauteur de 192,8 milliards de FCFA par les ressources extérieures (72,8 milliards au titre des dons et 120 milliards au titre des emprunts) et de 66,4 milliards par les ressources internes.

2.3. Les soldes budgétaires

Le solde courant hors dons dégagerait un excédent budgétaire de 34,3 milliards de FCFA en 2001, soit moins d'un milliard de plus qu'une année auparavant. Ce solde représente, comme en 2000, un taux de 1,9 % du PIB courant.

Le déficit budgétaire de base engagement s'élèverait à 129 milliards de FCFA en 2001 contre 69,1 milliards en 2000, soit une hausse de 86,7%. La forte augmentation de ce déficit en 2001 est liée en partie à la baisse de -28,1 % du niveau des dons. Ainsi, le déficit hors dons s'établirait à 201,8 milliards de FCFA en 2001, soit une progression de 18,5% par rapport à 2000 où il était de 170,3 milliards. Rapporté au PIB, le déficit de base engagement et hors dons passerait de 9,6% à 11,1% entre 2000 et 2001.

Sur la base caisse, le besoin de financement atteindrait 128,6 milliards de FCFA en 2001, soit 7,1% du PIB contre 67,5 milliards en 2000, soit 3,8% du PIB.

2.4. Le financement

Le besoin de financement du déficit de 128,6 milliards de FCFA ne serait couvert qu'à hauteur de 73,3%, à raison de 96,6 milliards par les sources extérieures et -2,4 milliards par les sources intérieures, d'où un écart de financement qui pourrait atteindre 34,4 milliards de FCFA.

3. La balance des paiements

3.1. Le solde courant

Les projections de la balance des paiements pour 2001 font ressortir un solde courant déficitaire de 142,4 milliards de FCFA, soit -7,9% du PIB courant. Ce déficit afficherait une progression de 6,3% par rapport à 2000 où il atteignait 133,9 milliards. Cette dégradation se produirait alors que la balance commerciale passerait en situation excédentaire de 2 milliards en 2001. Situation qui pourrait s'expliquer par la détérioration des soldes de la balance des revenus et de la balance des transferts courants qui seraient respectivement de -33,6 milliards de FCFA et 69,5 milliards en 2001 contre -27,7 milliards et 90,9 milliards en 2000.

S'agissant du déficit courant hors dons, il serait de 9,3% du PIB en 2001, ce qui constituerait une amélioration par rapport à l'année d'avant où il s'élevait à 10,3% du PIB, en raison surtout de la baisse de 47,1% des dons en 2001.

3.2. Le solde global

Le solde global attendu en 2001 se monterait à 36 milliards de FCFA, soit plus que le double du solde enregistré en 2000 (15,9 milliards). Cette progression serait liée à une amélioration des soldes du compte de capital et du compte des opérations financières qui atteindraient respectivement 72 milliards de FCFA (+0,3%) et 105,6 milliards (+28%) en 2001.

IV – SITUATION SOCIALE

1 Population

Le Mali compte 10.247.340 habitants en 2000 avec un taux de croissance démographique de 2,2% par an, dont 5.174.907 femmes (50,5%) et 5.072.037 hommes (49,5%). La répartition de la population par région est très inégalitaire.

La région de Sikasso (18,2%) est la plus peuplée du pays tandis que Kidal (0,4%) est la région la moins peuplée. Le District de Bamako, la plus grande agglomération du pays renferme 1/10 de la population avec une densité de 4.212 habitants au km² contre une densité moyenne nationale de 8,25. L'examen de la répartition spatiale révèle que 3/4 de la superficie du pays abritent moins de 10% de la population totale.

La majorité de la population du pays réside en milieu rural. En effet, le taux d'urbanisation n'est que de 26,8%. Les taux d'urbanisation les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Kidal (32,9%) et de Gao (34,0%) et le plus faible dans la région de Mopti (13,3%).

La population malienne compte 99,0% de sédentaires et 1,0% de nomades. Même si les nomades sont localisés dans toutes les régions, ils sont surtout concentrés dans les régions de Gao(32,4%), Tombouctou (21,8%), Mopti (11,8%) et Kidal (9,8%) qui regroupent 75,8% de la population nomade totale.

La population malienne est très jeune: les enfants âgés de moins de 15 ans représentent 46,1% de la population totale. Si dans l'immédiat cette forte proportion des jeunes représente une charge sur le plan économique, elle constitue, en revanche, un garant pour l'avenir, les enfants étant appelés à prendre la relève des adultes.

La proportion de célibataire est plus élevée chez les hommes (46,8%) que chez les femmes(26,6%). Ceci est due principalement à l'âge au mariage plus tardif chez les hommes que chez les femmes . En raison de la polygamie, le veuvage affecte beaucoup plus les femmes (7,2%) que les hommes (1,0%).

La polygamie est encore assez répandue dans notre pays puisqu'elle concerne 28,2% des hommes mariés. La région de Kayes (33,9%) enregistre le taux de polygamie le plus élevé tandis que la région de Kidal (8,0%) enregistre le taux le plus faible.

Tableau : Répartition de la population par sexe

POPULATION					DENSITE (hbts/km ²)
REGION	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%	
KAYES	701.557	733.894	1.435.451	14,0	12,01
KOULIKORO	812.955	827.414	1.640.369	16,0	17,12
SIKASSO	919.259	942.176	1.861.435	18,2	26,52
SEGOU	868.369	881.515	1.749.884	17,1	26,94
MOPTI	763.279	780.996	1.544.274	15,1	19,53
TOMBOUCTOU	233.342	254.660	498.001	4,9	1,04
GAO	202.125	210.093	412.218	4,0	2,29
KIDAL	23.276	20.995	44.271	0,4	0,31
DISTRICT DE BAMAKO	537.875	523.630	1.061.504	10,4	4.212,22
ENSEMBLE DU PAYS	5.072.037	5.175.303	10.247.340	100,0	8,25
URBAIN	1.377.975	1.372.542	2.750.517	26,8	
RURAL	3.694.062	3.802.761	7.496.823	73,2	

2 Emploi

De nos jours, l'emploi est devenu l'une des principales préoccupations de la quasi totalité dans les pays de la planète. Des actions qui seront engagées dans les années à venir pour sa promotion, dépendront, pour une bonne part, de l'équilibre des sociétés. Le Mali n'échappe pas à cette donne.

Malgré la croissance économique soutenue enregistrée ces dernières années, la politique macro-économique n'a pas pu rétablir les grands équilibres. Le marché du travail, dans son évolution, n'est pas parvenu à suivre le rythme de la croissance. Cela s'est traduit par :

- le déphasage entre la croissance économique et l'emploi ;
- la restructuration du secteur public ;
- la forte croissance du secteur informel ;
- la prédominance du secteur traditionnel agricole.

Dans le cadre de la gestion de la question de l'emploi, un certain nombre d'instruments ou de structures ont été créés.

Ainsi, pour faire face aux coûts sociaux des Programmes de Départ Volontaire à la Retraite (PDVR) et du Programme d'Ajustement du Secteur des Entreprises Publiques (PASEP), l'Etat a mis en œuvre avec l'aide des partenaires au développement des politiques sectorielles compensatoires en faveur des groupes directement victimes de déflattage : partants volontaires à la retraite anticipée, compressés des Sociétés et Entreprises d'État.

Pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle de ces groupes-cibles et plus spécifiquement les jeunes diplômés sans emploi, l'État a adopté successivement deux approches : une 'approche projet' visant à promouvoir l'auto emploi par la création d'entreprises avec l'aide des projets ad hoc (Projet PNUD/BIT, PAPME/Canada, Ligne de crédit BMCD, etc.) et une approche nouvelle fondée d'une part sur la facilitation de l'accès au marché du travail en tant que salarié et d'autre part sur la participation à des missions publiques en tant que vacataires ou volontaires. Ainsi, dans le cadre de cette approche, ont été créés ou initiés :

- le système de contractuel dans les structures publiques : vacatariat ;
- le volontariat ;
- les stages de qualification professionnelle ;
- les travaux à haute intensité de main- d'œuvre à travers l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE) ;
- les séminaires sur l'esprit et la création d'entreprise ;
- le Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi (FARE) ;
- l'Observatoire de l'Emploi et la Formation (OEF).

L'approche projet s'est révélée peu productive d'une part par les taux d'échecs et de non-remboursement élevés et d'autre part par un coût très onéreux de l'investissement et du fonctionnement des projets par emploi créé.

L'approche privilégiant la préparation à l'emploi salarié en facilitant l'acquisition d'une première connaissance par les stages de qualification professionnelle a produit des résultats mitigés. Le vacatariat a été une initiative heureuse mais a eu, dans une certaine mesure un effet contraire au but recherché puis qu'il réveille le tropisme qu'exerce la Fonction Publique sur les jeunes diplômés. Le volontariat se démarque nettement de la panoplie des formules d'aide à l'emploi initiées jusqu'alors. Le volontariat met en avant la fonction sociale du travail, lutte contre la pauvreté et impulse les actions de développement à la base par rapport à l'objectif d'emploi et permet de satisfaire celui-ci sans pour autant vouloir créer de l'emploi à tout prix (traitement social du chômage). Quant au Projet pilote des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE), il contribue, aujourd'hui, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics à une résorption importante du chômage en milieu urbain.

Le bon fonctionnement d'un marché du travail réside dans les conditions qu'il initie pour créer un équilibre entre l'offre et la demande de travail. Au regard de ce principe, quelques distorsions marquent profondément le marché du travail au Mali parmi lesquelles on peut retenir quelques grands déséquilibres découlant :

- de l'absence d'un marché unifié et régulateur : le marché du travail au Mali est fractionné en domaines peu liés entre eux : moderne, informel, rural, temporaire, à l'étranger ;
- d'un déséquilibre profond entre l'offre et la demande : bien que la croissance du PIB enregistre des tendances satisfaisantes (7 % en 1995 et 4,5% en 1996), il n'en demeure pas moins qu'elle ne parvient pas à couvrir l'immense besoin d'un taux de croissance démographique nettement supérieur à 3% (le marché du travail doit faire face aux besoins d'emploi de plus de 100 000 jeunes par an) ;
- d'un non-ajustement de la formation à l'emploi : le marché de l'emploi n'est pas grand utilisateur des diplômés de nos différents établissements de formation (avec un taux d'insertion de 15% l'an, une cohorte met environ sept (7) ans pour s'insérer totalement sur le marché du travail) ;
- d'une mauvaise répartition des emplois entre les grands secteurs économiques : si l'on s'en tient à une classification fondée sur les secteurs d'activité collective, le recensement de 1987 faisait apparaître la répartition suivante :

- le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) fournit le plus grand nombre d'emplois : 2.129.984, soit 81,6% du total des emplois ;
- le secteur secondaire (artisanat, industries extractives, industries manufacturières, construction, énergie, gaz, eau) n'occupe que 177.070 soit 6,8%. Sa contribution à l'emploi reste donc très faible. Il est dominé par l'artisanat avec 6,1% du total des emplois occupés et 90,2% des emplois du secteur secondaire ;
- le secteur tertiaire (commerce, banque, assurance, transports et télécommunications, administrations publiques, administration privées, autres services, administrations étrangères), avec 303.103 personnes occupées (soit 11,6%) est le second fournisseur d'emplois après le secteur primaire. Le commerce est le principal pourvoyeur d'emplois de ce secteur avec 147.953 emplois, soit 5,7% du total des emplois occupés et 48,8% des emplois du tertiaire ;
- d'une discrimination négative en matière d'emploi entre le sexe : en 1997, 65% des chômeurs sont des hommes et 35% des femmes ;
- d'une disparité spatiale : la forte concentration des activités et des populations dans la capitale et dans certaines zones économiques a constitué un handicap sérieux pour les zones de départ .

Les conséquences de ces goulots d'étranglement pour une évolution efficiente du marché de l'emploi au Mali sont perceptibles à travers les constats suivants :

- un sous-emploi endémique, un chômage croissant et des emplois précaires : les statistiques disponibles montrent que le chômage déclaré chez les personnes âgées de plus de 15 ans est passé de 1,5% en 1989 à 2,3% en 1994 et à 3,7% en 1997. Le chômage est un phénomène urbain : 7,8% en 1989, 11,5% en 1994 et 12,5% en 1997. Le District de Bamako est le plus touché avec un taux de chômage de 15% en 1997. Le chômage frappe durement les jeunes : 86 % des chômeurs sont âgés de 14 à 39 ans ; 44% de 25 à 39 ans et 42% de 14 à 24 ans. Les chômeurs sont en grand nombre des personnes en quête d'un premier emploi (70%). En ce qui concerne le sous-emploi rural, il y a lieu de noter que l'agriculture qui occupe 95, 2% des travailleurs du secteur ne les occupe pratiquement pendant toute l'année. Il ressort que près de 2 jeunes sur 3 (65%) de 15 à 24 ans dans le secteur rural ne sont occupés que seulement pendant 6 mois au plus ;
- l'existence dans la société de groupes sociaux sensibles (femmes, jeunes non qualifiés, **jeunes chômeurs diplômés**, personnes handicapées, ex-combattants..) ;
- l'absence de collaboration étroite entre les secteurs publics et privés.

A la lumière de la problématique de l'emploi au Mali, les pouvoirs publics premiers garants de l'intérêt général, ont entamé une action vigoureuse, cohérente et durable d'élaboration et de mise en œuvre d'une véritable politique de l'emploi. A cet exercice ont été associés tous les partenaires en vue de garantir une bonne lisibilité des grandes orientations autour desquelles doivent se mobiliser les énergies et les moyens.

Perspectives d'avenir

Le Gouvernement a réussi à créer les premières conditions fondamentales de la croissance que sont la paix sociale et un minimum de stabilité macro-économique. En plus, l'environnement des affaires a été assaini. La politique de l'emploi conçue se situe dans le cadre de l'intégration de l'économie de la sous-région et de la mondialisation de l'économie.

Une série d'études sur le marché de travail et de la formation a été réalisée par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF). Elles avaient pour objectif d'évaluer la demande dans les secteurs formel et non structuré à Bamako et dans les régions afin de déceler les filières de formation professionnelle qui seraient les plus susceptibles de conduire à l'emploi.

Une synthèse de ces études dénote l'existence de possibilité intéressante de croissances du marché de l'emploi dans certains secteurs après la dévaluation du franc CFA, évolution qui a pour effet d'augmenter la demande de main-œuvre qualifiée et susciter de la part des employeurs un grand intérêt pour la qualité du personnel disponible. Le Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle (PCFP) fut justement mis en place pour faire face à cette augmentation de main-œuvre qualifiée et d'informations sur le marché du travail avec trois composantes :

- la composante Formation Professionnelle Initiale (FPI)
- la composante Formation Professionnelle Qualifiante (FPQ) (Fonds d'Appui à la formation Professionnelle et à l'Apprentissage –FAFPA) ;
- la composante Amélioration des Connaissances du Marché du Travail (Observatoire de l'Emploi et de la Formation – OEF).

Pour ce faire, les actions présentes et futures en matière d'emploi s'articulent autour des principaux axes suivants :

- promouvoir les stages de qualification professionnelle pour accroître la chance des jeunes d'avoir un emploi ou de créer leur propre emploi à travers le développement des PME/PMI ;
- initier les projets à fort coefficient de main-d'œuvre. Le seul volet « infrastructure » du Projet « Développement Urbain et Décentralisation », exécuté par le Ministère de l'Urbanisme avec le concours de l'AGETIPE, mobilisera au cours des prochaines années environ 50 milliards de FCFA. Ce projet créera 80.000 emplois qui recevront des revenus de l'ordre de 7,5 Milliards de F.CFA ;
- structurer l'économie populaire, c'est à-dire le secteur informel ;
- introduire la variable « emploi » dans tous les projets de développement, notamment ceux nécessitant d'importants investissements.

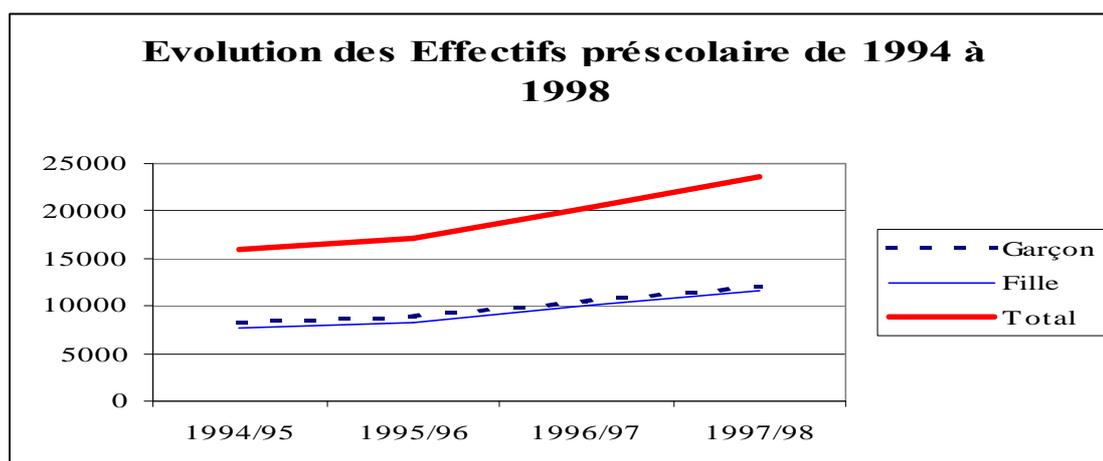
3 . Éducation

3-1. Éducation préscolaire et spéciale

Amélioration de l'accessibilité

Pendant la période sous revue, il a été créé 110 institutions d'éducation préscolaire. Ainsi en 1998/99 le nombre de structures préscolaires a doublé par rapport à 1992, passant 102 à 212 avec une disponibilité de 591 classes. A ces créations de nouvelles institutions, il faut ajouter la réhabilitation des trois jardins d'enfants d'État.

L'effectif des enfants encadrés dans les institutions préscolaires est passé de 15.908 en 1994/95 à 25.141 en 1998/99, soit un taux d'accroissement de 12 % sur les quatre dernières années. Le taux de pré-scolarisation, en constante progression, est ainsi passé de 1,22 % en 1994/95 à 1,74 % en 1997/98 pour atteindre 2,26 % en 1998/99. Il devrait être de l'ordre de 2,78 % en 1999/00, les effectifs prévisionnels pour cette année scolaire étant supérieurs à 30 000 enfants. Toutes choses qui traduisent l'intérêt de la population pour les jardins d'enfants, longtemps considérés comme réservés aux seules couches privilégiées.



Au niveau de l'enseignement spécial, on dénombre 8 institutions d'éducation spéciale (5 à Bamako, 2 à Gao et 1 à Ségou) dont 3 de création récente, encadrant 961 enfants handicapés. La politique d'éducation des enfants handicapés est non discriminatoire au Mali. En effet ceux-ci sont intégrés dans les écoles ordinaires.

Qualité des services

On dénombre 1050 éducateurs préscolaires dont 839 femmes (soit 80% de l'effectif du personnel enseignant) avec un rythme de 50 éducateurs préscolaires formés par an et 100 éducateurs préscolaires recyclés.

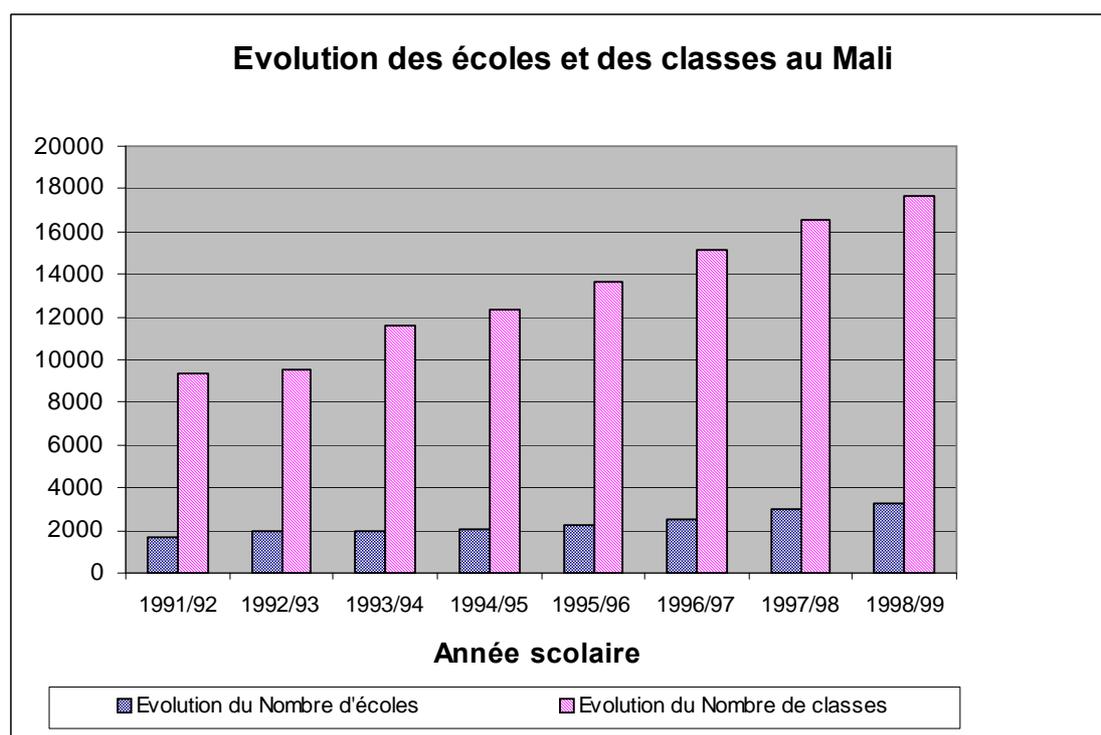
En ce qui concerne l'éducation spéciale, en 1998/99, 165 éducateurs spécialisés y évoluaient dans les 8 établissements spéciaux.

Il n'existe malheureusement pas d'indicateurs sur les ratios effectifs par personnel et par classe pour apprécier l'évolution de la qualité de l'enseignement préscolaire et spécial.

3-2. Enseignement fondamental

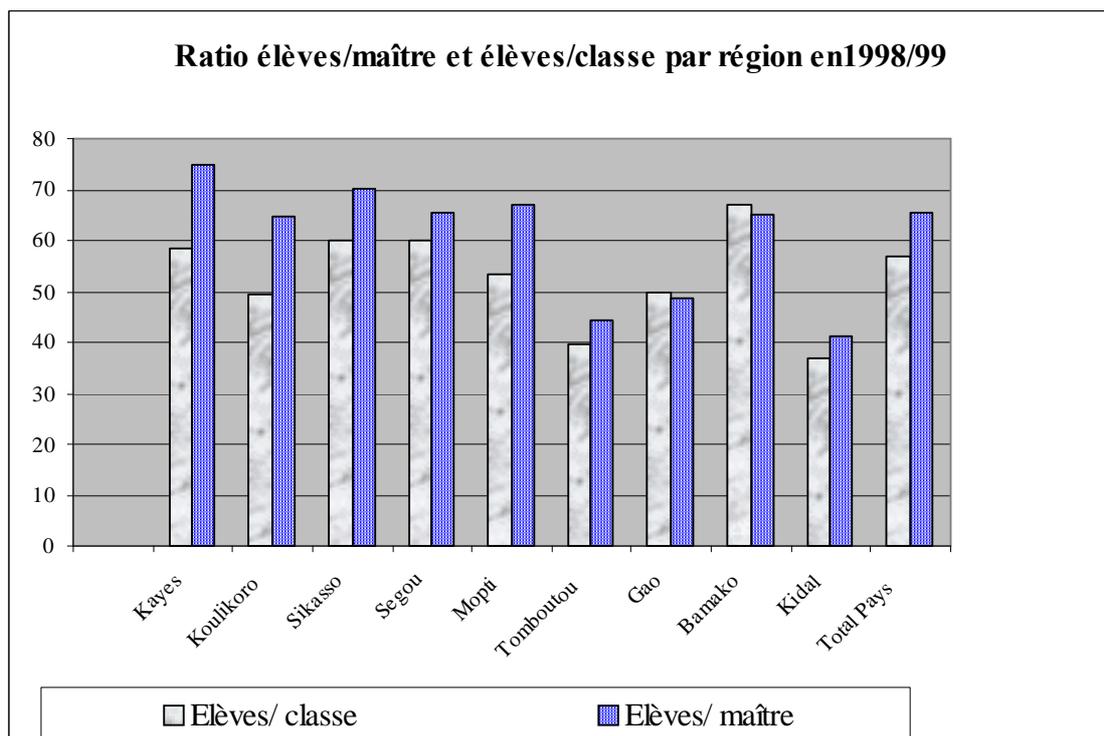
Amélioration de l'accessibilité

La progression rapides ces 5 dernières années du nombre d'écoles est imputable à l'intervention du Programme du Fonds d'Appui à l'enseignement Fondamental (FAEF) et surtout à la promotion de l'enseignement privé permettant l'éclosion des écoles laïques et des écoles communautaires. La libéralisation dans le secteur a permis de développer les écoles privées et communautaires dont le nombre est passé de 54 en 1991/92 à 711 en 1997/98 et à 898 en 1998/99. Aujourd'hui plus du quart des écoles fondamentales sont des écoles privées ou communautaires.



Amélioration de la qualité

Concernant le personnel enseignant, il convient de noter que malgré les mesures appliquées les dernières cinq années comme le recrutement de vacataires et de volontaires de l'éducation le déficit demeure. Au cours de la présente année scolaire, on compte 18.300 enseignants (contre 11.498 en 1991/92) dont 13.492 au premier cycle et 4.808 au second cycle, les femmes représentant 21,6 % de ce personnel. Celles-ci sont un peu plus nombreuses au premier cycle où elles représentent 23,3 % contre 17 % au second cycle. Il faut remarquer que plus le niveau d'études augmente, plus la proportion des femmes parmi le personnel enseignant diminue. Cette tendance est surtout perceptible dans les capitales régionales. Or, une des conditions à la réussite de la scolarisation des filles reste la représentativité des femmes parmi le personnel enseignant.

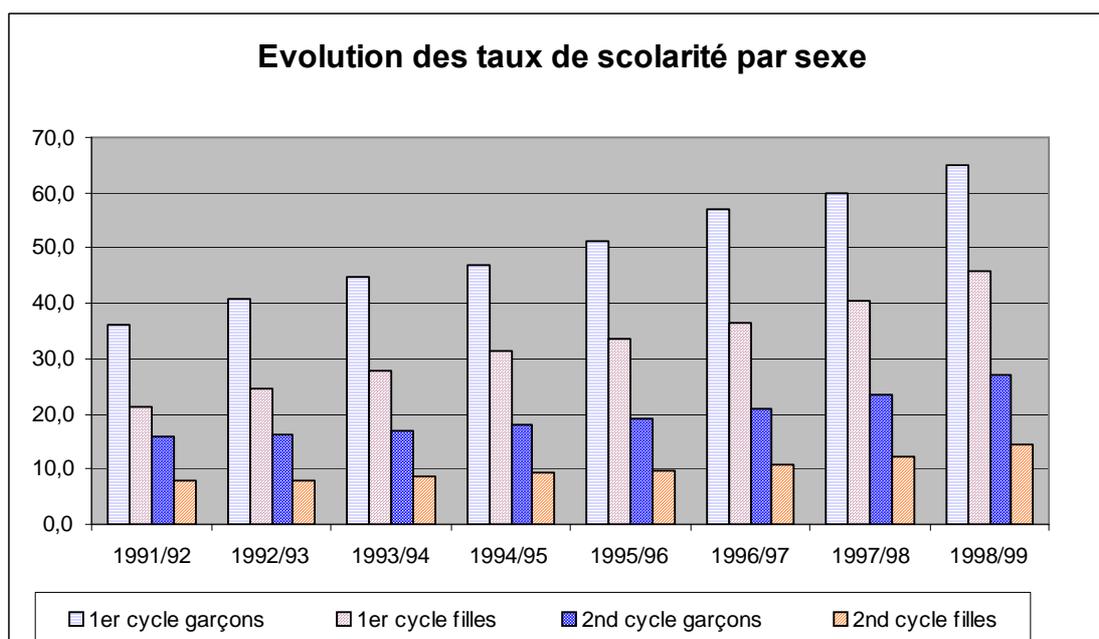


Le ratio élèves/maître qui se dégrade d'année en année traduit tout le défi de l'augmentation exponentielle des effectifs scolaires qui est en inadéquation avec les moyens de l'État à assurer les recrutements d'enseignants en conséquence. Malgré le recrutement des vacataires, des volontaires et des contractuels depuis un certain temps, le déficit persiste à ce niveau. Les disparités sont énormes au niveau de la répartition des enseignants sur le territoire national. Dans les zones urbaines, on rencontre des taux très élevés dépassant parfois les 100 élèves/maître au niveau du primaire.

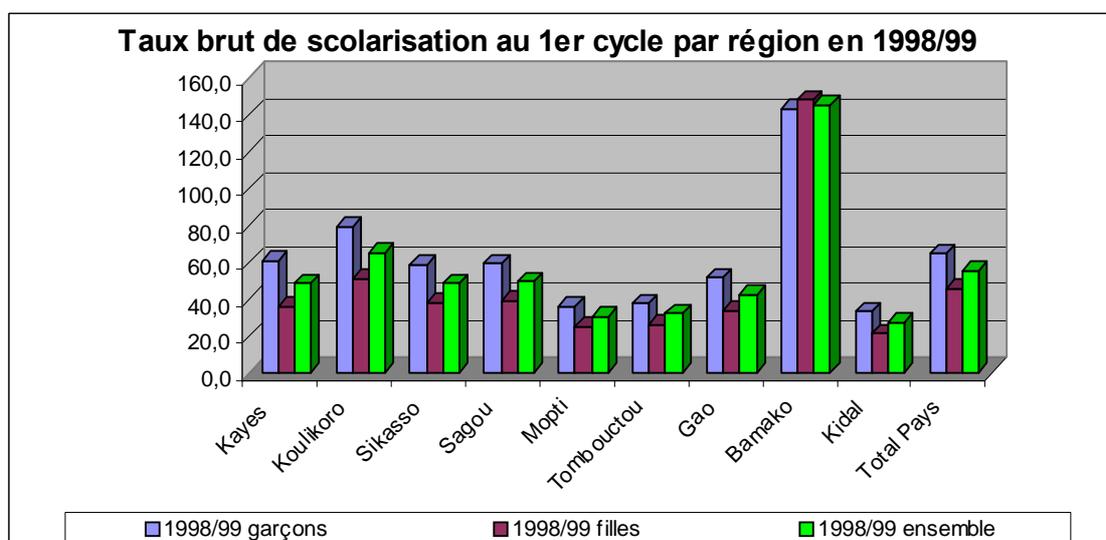
Aujourd'hui, la Pédagogie convergente touche 28.577 élèves évoluant dans 678 classes de 241 écoles. Au total, 917 maîtres et 72 conseillers pédagogiques ont été formés à cette pédagogie. En plus des 6 langues déjà utilisées (Bamanankan, Ffulfulde, Songoy, Dogon, Soninke et Tamasheq), la rentrée scolaire 1998 – 1999 a vu son extension au Bomu et au Syenara.

Amélioration de la scolarisation des filles

Le taux brut de scolarisation a été de 57,8 % en 1999/2000 contre 51,6 % en 1998/1999. Quant au taux brut d'admission au premier cycle, il est passé à 52,8 % (dont 45,5 % pour les filles) en 1998-99 contre 30,7 % (dont 22,5 % pour les filles) en 1991-92. Une amélioration constante est constatée concernant ces derniers indicateurs tant pour le genre (MF) que pour les filles (F).



Par sexe, les efforts ont été proportionnels et même renforcés en faveur des filles pour lesquelles le taux de scolarisation est passé de 21,4% à 46,0% pendant la période.



Le taux brut de scolarisation de 57,8 % en 1999/2000 cache des disparités entre régions. En effet tandis que Bamako a un taux de scolarisation supérieur à 100 %, les régions de Kidal, Mopti n'ont pas encore atteint 30 %.

La même inégalité est constatée au niveau de la scolarisation des filles et une analyse des différentes cohortes montre que sur 1.000 garçons inscrits pour la première année à l'école, 744 atteignent la 6^{ème} année tandis que sur 1.000 filles inscrites, 682 atteignent la 6^{ème} année.

Ainsi on constate que non seulement les filles sont moins scolarisées dans le système mais aussi que leur rendement est inférieur à celui des garçons. Ce phénomène peut être expliqué entre autre par le mariage précoce, le travail domestique de la petite fille...

3-3. Alphabétisation

D'après les résultats disponibles, le taux d'alphabétisation dans la population âgée de 12 ans et plus n'est que de 15,5%. Les populations rurales sont les plus touchées avec 91,2% contre 67,3% dans les villes. Par ailleurs, l'analphabétisme touche deux fois plus les femmes (20,8%) que les hommes (10,3%). Enfin les zones rurales enregistrent les taux les plus élevés (près de 92%) par rapport aux zones urbaines (67%).

Les programmes d'alphabétisation ont touché plus de 1.260.000 personnes et se font dans 11 langues nationales : bamanan, bobo, bozo, dogon, fulfulde, khasonke, minianka, senoufo, soninke, songhoï et tamasheq. L'extension de l'alphabétisation à ces différentes langues ainsi que leur instrumentalisation a été possible grâce à la recherche linguistique intense développée au cours des dix dernières années.

3-4. Éducation extra scolaire, socioculturelle

Chaque année, plusieurs colonies de vacances sont organisées par des promoteurs privés et des associations. Ces activités ne concernent pas les enfants défavorisés ou handicapés en raison des frais de participation élevés.

Quant aux enfants des institutions spécialisées, des manifestations culturelles sont organisées à leur intention à l'occasion des fêtes nationales (religieuses, fin d'année, etc) avec la participation volontaire des artistes nationaux .

Pour un plus grand accès des enfants à l'information, des bibliothèques pour enfant ont été créées notamment dans le cadre des activités de jumelage entre les villes maliennes et celles d'autres pays. Il faut noter également l'engagement de la société civile dans la formation et l'information des enfants.

3-5. Éducation des handicapés et défavorisés

Des classes spéciales pour enfants déficients auditifs ont été créées à l'école Sacrée Cœur de Bamako ;et des classes pour enfants déficients visuels à l'école fondamentale Mamadou Konaté.

Les résultats réalisés dans ce domaine sont surtout imputables aux associations, ONG et fondations (Fondation pour l'Enfance, Fondation Partage, et Mali Solidarité). L'AMALDEME et l'AMASOURD ont mis en œuvre une approche intégrée dans leurs interventions en prenant en compte tous les aspects relatifs à l'amélioration des conditions de vie des handicapés.

Par un ailleurs un programme de prise en charge des frais de scolarité sur demande des intéressés est opérationnel auprès de la DNAS.

3-6. Éducation des jeunes filles

La décennie du PAN a été marquée par l'éclosion de centres professionnels de formation pour jeunes

filles non scolarisées ou déscolarisées. On dénombre de nombreux centres de formation en coupe et couture dans tous les centres urbains, initiés par des promoteurs privés ou des associations caritatives et confessionnelles.

Dans le domaine de la santé, deux centres de formation ont été créés, un par la Croix Rouge Malienne et le second par un médecin à la retraite. Les frais de formation dans ces deux centres sont fixés de manière à favoriser l'accès aux couches défavorisées de la société.

Enfin, s'agissant des filles en danger moral, de nombreuses associations et ONG mènent des activités pour leur réinsertion, principalement dans le district de Bamako. On peut citer l'exemple de l'ONG APAF Muso Dambé qui milite pour la réinsertion socioprofessionnelle des aides ménagères, des jeunes filles mères et des jeunes filles en situation de détresse, en leur offrant une formation dans ses centres pilotes de Bamako.

4 SANTE

Au 31 décembre 2000, 59% de la population malienne se trouvaient à moins de 15 km d'un CSAR ou d'un CSCOM. A la même date on dénombre 461 CSCOM /CSAR parmi lesquels 406 offrent le PMA complet.

4-1. Participation communautaire

Pour assurer la participation des populations bénéficiaires, il a été mis en place au niveau de chaque CSCOM une Association de Santé Communautaire (ASACO) qui joue le rôle de conseil d'administration. Ainsi depuis 1995, il existe une Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire (FENASCOM), des fédérations régionales (FERASCOM) et locales (FELASCOM) pour animer la vie des associations et les appuyer en terme de renforcement des capacités.

Tableau : Évolution des structures de santé de 1^{er} échelon de 1994 à 2000 (CSA/ CSCOM et autres)

Régions	Nombre d'aires de santé prévues dans le PDSC		1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Bamako	53	CSCOM	21	24	30	33	37	39	40
		CSAR	0	0	0	0	0	0	0
		Autres(1)	0	0	0	0	71	115	127
		Total	21	24	30	33	108	154	167
Kayes	183	CSCOM	5	10	15	23	45	53	53
		CSAR	0	2	8	12	19	19	19
		Autres(1)	19	24	25	60	71	63	63
		Total	24	36	48	95	135	135	135
Koulikoro	146	CSCOM	2	9	10	18	26	34	35
		CSAR	4	7	16	25	26	30	30
		Autres(1)	0	0	0	0	31	22	5
		Total	6	16	26	43	83	86	70
Sikasso	152	CSCOM	1	10	27	38	51	65	72
		CSAR	0	7	17	27	29	35	36
		Autres(1)	64	58	51	43	42	45	45
		Total	65	75	95	108	122	145	153
Ségou	158	CSCOM	13	17	26	34	44	54	80
		CSAR	3	10	21	23	26	26	32
		Autres(1)	19	19	19	19	29	31	5
		Total	35	46	66	76	99	111	117
Mopti	128	CSCOM	4	7	12	24	28	28	30
		CSAR	6	12	24	29	39	40	43
		Autres(1)	17	17	17	17	17	14	20
		Total	27	36	53	70	84	82	93
Tombouctou	88	CSCOM	0	0	0	0	0	10	12
		CSAR	0	0	0	0	0	6	6
		Autres(1)	10	9	15	30	31	17	17
		Total	10	9	15	30	31	33	35
Gao	83	CSCOM	0	0	0	0	0	8	20
		CSAR	0	0	0	0	0	4	4
		Autres(1)	11	11	27	27	27	20	11
		Total	11	11	27	27	27	32	35
Kidal	15	CSCOM	0	0	0	0	0	1	5
		CSAR	0	0	0	0	0	1	8
		Autres(1)	0	0	0	8	8	9	4
		Total	0	0	0	8	8	11	17
Total	1006	CSCOM	46	77	120	170	231	292	347
		CSAR	13	38	86	116	139	161	178
		Autres(1)	140	144	154	204	327	336	297
		Total Général	199	259	360	490	697	789	822

(1) Structures privées à but lucratif ou non, structures caritatives, dispensaires de société

Source :Rapport d'Activité de la Direction Nationale de la Santé Publique 2000 (janvier 2001)

4-2. Disponibilité des médicaments

D'après les informations disponibles, 83,8 % des structures de première référence bénéficient d'un approvisionnement en médicaments essentiels DCI. Le médicament essentiel est disponible dans tous les établissements sanitaires de façon permanente pour plus de 75 % des produits en DCI demandés dans les secteur public et communautaire. La disponibilité des médicaments essentiels en DCI dans le secteur privé a augmenté pour atteindre déjà 33 % de leur Chiffre d'Affaires en 1997. Ils sont passés de 20 % de chiffre d'affaires de la PPM à 92 % en 1997. Cela a été possible grâce à l'appui direct que l'État a apporté aux grossistes privés.

Une liste nationale des médicaments essentiels est adoptée et révisée tous les deux ans. Le coût moyen de l'ordonnance prescrite est de 1.702 FCFA dans les secteurs public et communautaire et de 4.905 FCFA dans le secteur privé.

a. Fonctionnement de la référence

Le renforcement du plateau technique au niveau des centres de santé de référence (offre de soins obstétricaux) a permis d'améliorer le fonctionnement de la référence.

b. Développement du secteur privé

La libéralisation du secteur de la santé a permis l'ouverture d'un nombre important d'établissements privés, particulièrement dans les centres urbains. L'essentiellement de ces nouvelles créations se fait dans le district de Bamako. On assiste de plus en plus un développement des structures privées dans les chefs-lieu de région, voire dans les chefs-lieu de cercle. Cette politique a permis de pallier l'encombrement des établissements publics.

Tableau : Situation du secteur privé médical en 1999

TYPES	TOTAL	Bamako	Hors Bamako
Cabinets médicaux de consultation	65	41	24
Polycliniques(médico-chirurgicales et accouchement)	18	13	5
Cliniques d'accouchements	7	3	4
Cliniques chirurgicales	1	1	0
Cabinets dentaires	8	8	0
Cabinets de soins infirmiers	53	28	25
Officines de pharmacie	224	135	89
Dépôts de pharmacie privés	152	5	147
Établissements d'importation (grossistes)	16	16	0
Laboratoires d'analyse	4	2	2
TOTAL	548	252	296
%	100%	45,98%	54,02%

c. Disponibilité du personnel

Pendant la période sous-revue, le ratio personnel médical/habitant s'est assez amélioré.

Tableau : Évolution des ratios habitants par personnel médical et paramédical

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Médecins	20.287	19.475	19.828	16.938	15.952	15.785
Pharmaciens	174.550	164.040	167.009	38.779	38.682	39.093
Chirurgiens-dentistes	nd	nd	nd	384.419	321.883	287.092
Techniciens de santé (sans SF)	13.257	12.434	12.66 0	10.743	10.604	9.900
Sages-femmes	28.210	26.740	27.224	23.704	22.760	23.083
Infir/ 1 ^{er} Cycle	11.156	11.078	11.279	9.737	9.263	9.640

Source : données sur le personnel DAF et CPS (1992 à 1997)

NB : Ces chiffres n'intègrent pas le personnel des secteurs communautaires et privés.

d. Qualité et utilisation des services

Qualité des soins

Un PMA de qualité, accessible géographiquement et financièrement, a été mis à la disposition de près de 59% de la population.

Tableau : Structures offrant le paquet minimum d'activité (PMA°)

	Bamako	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbouctou	Gao	Kidal	Total
CSCOM	40	53	35	72	80	30	12	20	5	347
CSAR	0	19	30	36	32	43	6	4	8	178
Autres	127	63	5	45	5	20	17	11	4	297
Total	167	135	70	153	117	93	35	35	17	822
PMA complet	28	46	58	107	66	49	26	3	0	383
PMA partiel	9	5	23	46	26	33	29	32	8	211
% de structures offrant le PMA complet	17%	34%	83%	70%	56%	53%	74%	9%	0%	47%

La relation entre les deux échelons est devenue plus fonctionnelle et le concept de «District Sanitaire » est devenu une réalité ces dernières années.

La prise en charge de la référence à un coût plus abordable avec une implication responsable des populations s'est nettement améliorée.

La qualité des prestations s'est améliorée également grâce à un équipement plus adapté, un personnel plus qualifié et une disponibilité permanente de médicaments essentiels.

Les indicateurs d'utilisation comme le nombre de nouveau cas en soins curatifs, le taux de couverture prénatal (CPN) et d'accouchements assistés se sont améliorés.

Tableau : Indicateurs d'utilisation de service sur la période 1990-1998-1999

Indicateurs	1990	1998	1999
Consultation curative - NC/hbt/an)	ND	0,18	0,17
Taux de CPN (nouveau)	15%	41%	44%
Taux d'accouchements assistés	14%	31%	32%
Prévalence PF	1,3% *	5% *	2,5%**

(*) Données EDS I et II; (**) données de routine.

Vaccination

La couverture vaccinale s'est améliorée au cours des dernières années comme le montrent les résultats comparés des deux enquêtes nationales de couverture vaccinale de 1990 et de 1998.

Tableau : Couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois en 1990 et 1998 (en %)

Années	BCG	DTCP1	DTCP3	ROUGEOLE	ECV	VAT1	VAT2	CPN
1990	87%	66%	29%	47%	22%	41%	30%	18%
1998	84%	78,7%	52,2%	56,8%	46%	76,7%	61,7%	27,2%

Il ressort de l'analyse des résultats des différentes enquêtes et études que les résultats sont liés à l'offre de PMA. En effet dans les aires fonctionnelles, le niveau des indicateurs est plus élevé que dans celles non encore fonctionnelles et plus en milieu urbain que rural.

Tableau : Indicateur d'utilisation des services selon le niveau du PMA

Indicateurs	AVEC PMA	SANS PMA	URBAINS	RURAUX
Taux Accouchement assisté	58,8%	15,2%	79,3%	34,4%
BCG	91,2%	74,1%	93,9%	80,3%
DTCP1	88,8%	67,8%	91,6%	75%
DCTP3	66,8%	31,2%	75,1%	40,6%
Rougeole	70%	41,4%	75,3%	49,1%

Évaluation conjointe externe du PEV/Enquête nationale de couverture vaccinale CPS/MSPAS - Déc. 1998.

e. Lutte contre la maladie et santé de la reproduction

D'importants efforts ont permis d'atteindre des résultats assez encourageants :

- la surveillance épidémiologique a été renforcée sur le terrain avec la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Surveillance Épidémiologique (PASE);
- en matière de lutte contre le SIDA et les MST, les deux programmes à moyen terme (PMT) mis en œuvre (le PMT1 et le PMT2) au cours de la décennie ont permis de développer les connaissances, la perception du risque et la prévention du SIDA. La connaissance et l'utilisation du condom en tant que moyen de protection se sont aussi améliorées. Le PMT3 est en cours de validation pour renforcer les acquis des deux précédents et maîtriser la progression de la prévalence ;
- l'enquête réalisée par le programme en 1998 a donné une prévalence de 3%, ce qui montre une stagnation. ;
- avec la mise en place du Centre d'Écoute, de Soins, d'Animation et de Conseil (CESAC), 1478 personnes séropositives ont été suivies parmi lesquelles 328 enfants (soit 22,19%). Mais seulement 35 malades (2,35%) sont sous tri-thérapie et 10 femmes enceintes ont bénéficié du traitement à l'AZT pour prévenir la transmission mères-enfants ;
- l'approche PCIME vise une prise en charge intégrée des Infections Respiratoires Aiguës, de la malnutrition, du paludisme, de la rougeole et des maladies diarrhéiques ;
- le PEV a permis de maîtriser l'évolution de la rougeole : on note ainsi pour 1999 2484 cas avec une létalité de 0,64% ;
- le PEV a permis également de maîtriser l'évolution du tétanos néonatal. En 1999, il a été notifié 77 cas dont 44 décès sur un taux de létalité de 57,14%.

f. Situation nutritionnelle

La situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes demeure préoccupante malgré les efforts déployés jusqu'ici : disponibilité alimentaire, d'extension de la couverture sanitaire et les activités d'IEC menées aussi bien par les ONG et les services de santé. 33% des enfants de moins de trois ans accusent un retard de croissance et 41% souffrent d'une insuffisance pondérale .

Différentes enquêtes menées au niveau national au cours des dix dernières années ont mis en évidence la situation nutritionnelle dégradant d'année en année. C'est pourquoi le PDDSS et le PRODESS accordent une attention toute particulière au volet nutrition. Le déséquilibre nutritionnel constaté ne s'explique pas nécessairement par une insuffisance de quantité puisque toutes les régions sont touchées mais les habitudes et comportements alimentaires qui devront être mieux étudiés.

Tableau N°9- Évolution de la situation nutritionnelle de 1987 à 1996 selon les enquêtes menées

REGIONS	POIDS/TAILLE				TAILLE/AGE			
	EDS I (1987)	EBC (1989)	EMCES (1994)	EDS-II 1995/96	EDS I (1987)	EBC (1989)	EMCES (1994)	EDS-II 1995/96
Age des enfants	3-36 mois	0-10 ans	0-59 mois	3-35 mois	3-36 mois	0-10 ans	0-59 mois	3-35 mois

¹ Partenariat Mali Banque Mondiale 1999/2000. MR banque Mondiale.

Bamako	10,5	8,8	15,3	27,9	15,7	22,4	24,7	17,1
Kayes	9,4	15,2	38,0	16,4	21,6	22,9	28,0	33,3
Koulikoro	ND	11,1	13,2	23,5	ND	36,7	40,6	30,7
Sikasso	11,6	12,2	7,3	24,6	25,0	31,6	47,9	33,3
Ségou	0	10,8	8,4	21,7	ND-	29,9	31	33
Mopti	ND	11	13,4	26,6	ND	29,4	44	27,6
Tombouctou	12,3	10,8	26,3	26	30,6	33,8	16,5	25,5
Gao/Kidal	ND	13,8	26,1	ND	ND	43,9	29,6	ND
Mali	11	11,7	13,1	23,3	24,4	23,7	37,1	30,1

EDS : Enquête démographique et de santé, EBC : Enquête budget Consommation, EMCES : Enquête malienne de conjoncture économique et sociale.

g. Eau, hygiène, assainissement

Avec le PSPHR et le Programme d'éradication du Ver de Guinée, des efforts ont été faits dans tout le pays en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Déjà en 1996, 41% des ménages avaient accès à l'eau potable à moins 15 minutes de marche. Le taux d'accès à l'eau potable pour l'ensemble du pays reste encore insuffisant : 48% selon EDS II (1995-96) contre 40% en 1989 -90. L'objectif du PAN qui était d'atteindre un taux d'accès à 72% en l'an 2000 n'a pas encore atteint. L'extension de la couverture se heurte au coût relativement élevé des ouvrages et équipements réalisés sur financement extérieur.

Tableau : Couverture en eau par source et en installation sanitaire par type selon le milieu de résidence

	Bamako	Autres villes	Ensemble Urbain	Milieu Rural	Ensemble
Approvisionnement en eau à boire					
Robinet dans le logement/cour	17,3%	14,7%	15,7%	0,6%	4,8%
Robinet public	49,2%	23,1%	33,5%	2,1%	10,8%
Puits dans le logement/cour	18,0%	29,6%	25,0%	16,0%	18,5%
Puits Public	10,5%	23,9%	18,5%	57,5%	46,8%
Forage/pompe	4,0%	7,9%	6,4%	17,1%	14,2%
Fleuve/eau de surface	0,5%	0,5%	0,5%	6,3%	4,7%
Autres ND	0,4%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau					
Moins de 15 minutes	77,8%	82,4%	80,6%	69,4%	72,5%
Temps médian	5,6 mn	4,2 mn	5,2 mn	10 mn	6,6 mn
Types de toilettes					
Chasse d'eau personnelle ou en commun	4,3%	2%	3%	0,1%	0,9%
Fosse/latrines rudimentaires	78,6%	72,7%	75%	56,1%	61,3%
Fosse/latrines améliorées	16%	15,6%	15,8%	4%	7,2%
Pas de toilettes	0,5%	9,2%	5,7%	39,3%	30,1%
Autres ND	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%

EDSM-II, 1995-1996

Dans les écoles, le programme « Éducation à la Vie famille en matière de population » a permis d'encadrer plusieurs écoles avec la mise en place de mesures sanitaires de base.

L'accès aux infrastructures sanitaires d'évacuation a peu évolué sinon régressé puisque son niveau en 1996 est de 8 % contre 15 % en 1991. Cependant, il faut remarquer que la définition de 1996 selon (EDSM-II : chasse d'eau ou latrines aménagées) est plus restrictive.

V. Mesures/Recommandations

En matière de croissance économique :

Pour la culture du coton il y a lieu de rappeler que le problème de prix au producteur constitue le principal point d'achoppement du désaccord entre la CMDT et les paysans. Il conviendrait à court terme de prendre les mesures ci-après:

- **l'uniformisation des prix d'achat du coton dans toute la zone CMDT** : il semble que des retenues soient effectuées par certains intermédiaires dans le processus de commercialisation (Associations villageoises, agents commerciaux, etc.). Il y a lieu de procéder à une enquête systématique dans toutes les zones CMDT pour se faire une idée de l'ampleur et des raisons qui suscitent cet état de fait ;
- **le lancement d'une campagne de sensibilisation par les hautes autorités politiques et administratives auprès des producteurs de coton** : les paysans doivent être informés des conditions de fixation des prix officiels par la CMDT et des mesures d'assainissement en cours dans le secteur. La relance de la production cotonnière au Mali passe par le dialogue et la confiance mutuelle entre la CMDT et les producteurs de coton.

A moyen et long termes, les actions doivent être axées sur :

- **l'harmonisation des prix d'achat du coton au Mali avec ceux des pays limitrophes** : les paysans disent que le coton est vendu dans les pays limitrophe à 200F.CFA le kg. Malgré le rôle de développement socio-économique que joue la CMDT, il conviendrait de veiller à minimiser autant que faire se peut les marges bénéficiaires de la structure d'encadrement. L'uniformisation des prix au producteur est incontournable dans un marché communautaire intégré ;
- **l'allègement du coût des intrants et matériels agricoles**: les paysans décrient le taux élevé des intérêts pour l'achat des intrants et matériels agricoles. A défaut de pouvoir réduire lesdits taux , il conviendrait de développer la réflexion pour non seulement libéraliser le secteur, mais aussi encourager la mise en place d'industries locales pouvant assurer la fourniture en engrais et matériels agricoles à des prix plus compétitifs.

Dans **le secteur des industries**, les difficultés majeures sont liées à l'écoulement des produits et à l'approvisionnement en matières premières. A court terme, les mesures à envisager doivent être axées sur :

- **le renforcement des services de douane et de protection des frontières**: le contrôle effectif de tous les produits au cordon douanier et la stricte application des mesures de droits de douane permettront de lutter contre la fraude et la concurrence déloyale et protégeront du coup nos productions industrielles nationales ;
- **la vérification des droits et taxes effectivement appliqués dans les pays de l'UEMOA** : des industriels disent que certaines matières premières sont taxées à 10% dans des pays de l'UEMOA alors qu'elles le sont à 18 % au Mali qui semble aller plus vite que les autres pays membres de l'UEMOA dans l'application des textes réglementaires. Il conviendrait d'être plus

vigilant pour ne pas pénaliser davantage nos industriels qui ont du reste peu d'avantages comparatifs.

A moyen et long termes, les dispositions à prendre seront axées sur :

- **le renforcement des infrastructures de base** : la mise en place de zones industrielles viabilisées et le renforcement des capacités énergétiques et de communications du pays constituent des leviers pour la relance de nos industries locales ;
- **la mise en place d'un système de financement plus souple** : les industriels pensent que les conditions d'octroi des crédits à court terme par les banques sont difficiles et que les taux appliqués pour les investissements sont trop élevés. Des échanges d'expérience avec d'autres pays pourraient être bénéfiques à ce niveau pour la mise en place d'un système de financement plus adapté au Mali ;
- **la promotion des filières porteuses** : l'étude PARI effectuée en 1997 a révélé que l'industrialisation de certains produits réserve des avantages comparatifs pour le Mali. Il s'agit notamment : des cigarettes, aliments bétail, ciment, piles, cartons ondulés, tôle ondulés, tissus imprimés, savon, boissons, chaux, yaourts, confiseries, concentrés de tomates, farine, et vinaigres. La valorisation de ces produits nécessite cependant :
 - plus de solidarité entre industriels à travers le regroupement de certaines unités locales pour donner naissance à des entités à grande capacité de financement ;
 - l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique ardue de lutte contre la fraude et la concurrence déloyale.

En matière de recettes douanières

- renforcer la lutte contre la fraude ;
- accélérer le programme de vérification des importations ;
- veiller à la maîtrise des exonérations ;
- renforcer l'informatisation des services ;
- développer les relations d'assistance mutuelle avec les autres administrations.

En matière de recettes fiscales

Un projet de réforme fiscale d'ensemble a été élaboré dont les propositions sont entre autres :

- l'harmonisation des taux d'imposition de la taxation des revenus d'entreprise à 35 % : recettes attendues 1.200.000.000 de FCFA;
- l'imposition des activités agricoles à l'impôt synthétique : recettes attendues 1.700.000.000 de FCFA;
- l'harmonisation de la taxe sur les produits pétroliers, gaz oil et l'essence à 128 % : recettes attendues 6.800.000.000 de FCFA;
- l'élargissement de la base imposable de la TVA en éliminant les exonérations relatives aux intrants et aux matériels agricoles : recettes attendues 6.800.000.000 de FCFA;

- l'instauration d'une taxe de vente applicable sur les transactions de bovins et de petits ruminants dans tous les marchés ruraux : recettes attendues entre 600.000.000 et 1.800.000.000 de FCFA;
- l'instauration d'une taxe foncière sur les propriétés immobilières : recettes attendues 1.000.000.000;
- l'instauration d'une taxe sur le capital payable par les sociétés pour chaque exercice financier : recettes attendues 1.500.000.000 de CFA;
- la définition et l'implantation d'un mécanisme d'intégration, d'analyse et de diffusion de l'information fiscale permettant d'alimenter les services fiscaux spécialisés en données croisées sur les contribuables : recettes attendues 12.000.000.000 de FCFA.

En matière des dépenses publiques

- continuer l'application d'une politique salariale rigoureuse ;
- limiter le recrutement net dans la fonction publique, etc..

ANNEXES